

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG et Autres

bioMérieux

Exercice clos le 31 décembre 2017

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés**

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
Cité Internationale
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon Cedex 06
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

bioMérieux

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société bioMérieux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société bioMérieux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Evaluation des écarts d'acquisition

Risque Identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2017, les écarts d'acquisition s'élèvent à M€ 442,7 et représentent 14,8 % du bilan du groupe.</p> <p>Comme décrit dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés, à la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le groupe. Le groupe procède, à chaque clôture, à des tests de dépréciation systématiques des unités génératrices de trésorerie (UGT) et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs à long terme.</p> <p>Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de notre audit compte tenu du fait que la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des taux de marge opérationnelle, des taux de croissance retenus pour les projections de flux de trésorerie et des taux d'actualisation qui leur sont appliqués.</p>	<p>Nous avons inclus des spécialistes en évaluation dans l'équipe d'audit afin d'examiner les tests de dépréciation réalisés par la direction et nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ apprécier les principes et méthodes de détermination des indices de pertes de valeur et de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ;▶ corroborer, notamment par entretiens avec la direction, les principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (comme le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini) ;▶ prendre connaissance des perspectives commerciales des entités juridiques ou des gammes présentant un indice de perte de valeur au moyen d'entretiens avec la direction et comparer les estimations comptables des projections de flux de trésorerie des périodes précédentes avec les réalisations effectives correspondantes ;▶ par sondages, rapprocher de la comptabilité les données utilisées pour réaliser les tests de dépréciation et tester l'exactitude des calculs arithmétiques des évaluations retenues par le groupe.

■ Evaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir les engagements de retraite à prestations définies et les autres avantages à long terme principalement aux Etats-Unis, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.</p> <p>Au 31 décembre 2017, le groupe a comptabilisé un passif net de M€ 86,6 au titre de ces engagements dont M€ 84 au titre des engagements de retraite. Le montant des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies pour un montant de M€ 234 et la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds pour un montant de M€ 150.</p> <p>Le calcul de ces engagements est réalisé selon la méthode des « unités de crédit projetées » et tient compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité, comme cela est décrit dans la note 14.3 de l'annexe aux comptes consolidés ;</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies comme un point clé de notre audit dans la mesure où la détermination de ces hypothèses est fonction de jugements de la direction et une modification de ces hypothèses est susceptible de faire varier de façon sensible le montant du passif net.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des avantages au personnel postérieurs à l'emploi mis en œuvre par la direction.</p> <p>Avec l'assistance de nos spécialistes en actuariat, nous avons examiné les hypothèses clés retenues par la direction et les informations utilisées par les actuaires mandatés par la direction pour l'évaluation des engagements de retraite et cela plus particulièrement en France, aux Etats-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni.</p> <p>Nous avons effectué :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Une revue de l'ensemble des hypothèses pour le périmètre France, et une revue du taux d'actualisation pour le reste du périmètre (Etats-Unis, Allemagne et au Royaume-Uni) ;▶ Des contrôles de cohérence pour les pays examinés sur le poids du coût des services rendus, la charge d'intérêt compte tenu de l'hypothèse de taux d'actualisation, le rendement des actifs financiers, les impacts résultat et capitaux propres ;▶ Une revue de la méthode de calcul.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société bioMérieux par votre Assemblée générale du 30 mai 2017 pour le cabinet GRANT THORNTON et du 30 mai 2012 pour le cabinet ERSNT & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet GRANT THORNTON était dans la première année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la sixième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 28 février 2018

Les Commissaires aux Comptes

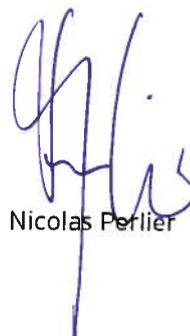
GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International



Françoise Mechin

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Perlier

bioMérieux

**Informations financières
sur les comptes consolidés
au 31 décembre 2017**



Note 1.	Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice et événements significatifs	13
1.1	Evolution du périmètre de consolidation	13
1.2	Evènements significatifs de l'exercice.....	13
1.2.1	Prise de participation complémentaire dans Sysmex bioMérieux.....	13
1.2.2	Prise de participation Banyan Biomarkers.....	13
1.2.3	Participation à la levée de fonds de la société Qvella.....	13
1.2.4	Incidence de la réforme fiscale américaine	13
1.2.5	Division du nominal de l'action.....	14
1.3	Suivi des évènements significatifs de 2016	14
1.4	Information proforma	14
Note 2.	Principes comptables généraux	14
2.1	Présentation du compte de résultat	16
2.2	Méthodes de consolidation	16
2.3	Date de clôture des exercices	17
2.4	Méthodes de conversion.....	17
2.4.1	Conversion des états financiers des sociétés étrangères	17
2.4.2	Conversion des opérations en devises.....	18
Note 3.	Résultat opérationnel courant et information sectorielle	18
3.1	Produits courants	18
3.1.1	Chiffre d'affaires	19
3.1.2	Autres produits de l'activité.....	19
3.2	Charges courantes	19
3.3	Résultat opérationnel courant contributif et résultat opérationnel courant.....	20
3.4	Information sectorielle	21
3.5	Information par zone géographique.....	21
3.6	Information par technologie et application	22
Note 4.	Immobilisations incorporelles.....	23
4.1	Principes comptables	23
4.1.1	Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels).....	23
4.1.2	Autres immobilisations incorporelles.....	24
4.2	Evolution	25
Note 5.	Ecarts d'acquisition.....	25
5.1	Principes comptables	26
5.2	Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé.....	26
5.3	Evolution	27
Note 6.	Immobilisations corporelles et autres créances de location financement	29
6.1	Principes comptables	29
6.2	Analyse des variations des immobilisations corporelles.....	31
6.3	Immobilisations corporelles acquises en location-financement.....	32
6.4	Créances de location-financement	32
Note 7.	Actifs financiers non courants.....	33
7.1	Principes comptables	33

7.2	Evolution	33
Note 8.	Stocks et en-cours.....	33
8.1	Principes comptables	34
8.2	Evolution	34
Note 9.	Clients et comptes rattachés	34
Note 10.	Autres créances.....	35
Note 11.	Disponibilités et équivalents de trésorerie.....	35
11.1	Principes comptables	35
11.2	Evolution	36
Note 12.	Actifs et passifs destinés à être cédés	36
12.1	Principes comptables	36
12.2	Evolution	37
Note 13.	Capitaux propres et résultat par action	37
13.1	Capital social.....	37
13.2	Réserves de conversion	37
13.3	Actions propres	38
13.4	Réserves minoritaires.....	38
13.5	Autres éléments du résultat global.....	38
13.6	Résultat par action.....	38
Note 14.	Provisions – Actifs et passifs éventuels	39
14.1	Principes comptables	39
14.2	Evolution des provisions.....	39
14.3	Engagements de retraite et autres avantages à long terme.....	40
14.3.1	Principes comptables	40
14.3.1.1	Avantages à court terme.....	40
14.3.1.2	Avantages postérieurs à l'emploi.....	40
14.3.1.3	Autres avantages à long terme	41
14.3.2	Hypothèses retenues.....	41
14.3.3	Décomposition des provisions pour avantages au personnel	41
14.3.4	Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi	41
14.3.5	Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi.....	42
14.3.6	Engagement net par pays.....	42
14.3.7	Informations sur les actifs financiers	43
14.3.7.1	Allocation des fonds	43
14.3.7.2	Rendement réel des fonds.....	43
14.3.8	Autres informations.....	43
14.4	Autres provisions.....	43
14.4.1	Provisions pour litiges.....	43
14.4.2	Provisions pour contentieux fiscaux	44
14.4.3	Autres provisions pour risques et charges.....	45
14.5	Actifs et passifs éventuels	45
Note 15.	Endettement net - Trésorerie	45
15.1	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	45
15.2	Evolution de la dette	46

15.3	Echéancier de la dette financière nette.....	47
15.4	Exigibilité anticipée des dettes financières.....	48
15.5	Taux d'intérêt.....	48
15.6	Emprunts correspondant à des biens loués immobilisés.....	48
15.6.1	Emprunts (part en capital).....	48
15.6.2	Loyers futurs (capital et intérêt).....	49
15.7	Décomposition de l'endettement net (trésorerie nette) par devise	49
15.8	Garantie des emprunts	49
Note 16.	Fournisseurs et autres dettes	50
Note 17.	Paiements fondés sur des actions.....	50
17.1	Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés.....	50
17.2	Plans d'attribution d'actions gratuites.....	51
17.3	Paiements fondés sur des actions livrables en trésorerie	51
17.4	Plan d'options de souscription d'actions	51
Note 18.	Autres produits et charges de l'activité.....	51
Note 19.	Frais de personnel.....	52
Note 20.	Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	54
Note 21.	Charge financière nette	54
21.1	Principes comptables	54
21.2	Coût de l'endettement financier net	54
21.3	Autres produits et charges financiers.....	54
21.4	Ecarts de change	55
Note 22.	Frais et amortissements du prix d'acquisition de BioFire.....	55
Note 23.	Autres produits et charges opérationnels non courants.....	55
23.1	Principes comptables	55
23.2	Evolution	56
Note 24.	Impôt sur les résultats et impôts différés.....	56
24.1	Principes comptables	56
24.2	Analyse de la charge d'impôt.....	56
24.3	Evolution des impôts différés.....	57
Note 25.	Honoraires des commissaires aux comptes	58
Note 26.	Instruments financiers : actifs et passifs financiers.....	58
26.1	Comptabilisation et évaluation des instruments financiers.....	58
26.1.1	« Actifs détenus jusqu'à l'échéance »	58
26.1.2	« Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »	58
26.1.3	« Prêts, créances et dettes »	59
26.1.4	« Actifs disponibles à la vente ».....	59
26.1.5	« Instruments dérivés » de taux ou de change	61
26.2	Evolution	62
Note 27.	Gestion des risques.....	64
27.1	Risque de change.....	64
27.1.1	Politique du Groupe.....	64

27.1.2	Exposition au risque de change	65
27.1.3	Instruments de couverture	66
27.2	Risque de crédit	67
27.3	Risque de liquidité	67
27.4	Risque de taux d'intérêt.....	67
27.4.1	Exposition au risque de taux.....	67
27.4.2	Instruments de couverture et sensibilité.....	68
27.5	Risque de contrepartie	69
Note 28.	Engagements hors bilan	70
28.1	Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé	70
28.2	Engagements hors bilan liés au financement de la Société	70
28.2.1	Engagements donnés.....	70
28.2.2	Engagements reçus.....	70
28.3	Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe.....	70
28.3.1	Engagements donnés.....	70
28.3.2	Engagements reçus.....	71
Note 29.	Transactions avec les parties liées.....	71
29.1	Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction 71	
29.2	Autres transactions avec les sociétés liées non consolidées	72
Note 30.	Evénements postérieurs à la clôture	72
Note 31.	Consolidation.....	72
Note 32.	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2017	72

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 288,2	2 103,2
Coût des ventes		-1 076,4	-1 002,5
MARGE BRUTE		1 211,8	1 100,7
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	18	31,2	38,5
Charges commerciales		-447,5	-402,1
Frais généraux		-156,4	-167,4
Recherche et développement		-304,4	-271,9
TOTAL FRAIS OPERATIONNELS		-908,3	-841,4
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF		334,7	297,8
Frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire (a)	22	-18,2	-25,2
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		316,5	272,6
Autres produits et charges opérationnels non courants	23	-1,6	9,9
RESULTAT OPERATIONNEL		314,9	282,5
Coût de l'endettement financier net	21.2	-16,2	-17,6
Autres produits et charges financiers	21.3	-6,2	-5,6
Impôts sur les résultats	24	-54,5	-79,8
Entreprises associées		-0,4	-0,2
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		237,6	179,2
Part des minoritaires		-0,6	0,1
PART DU GROUPE		238,1	179,1
Résultat net de base par action (b)		2,02 €	4,54 €
Résultat net dilué par action (b)		2,02 €	4,54 €

(a) Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel et compte tenu de la taille significative de BioFire, les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

(b) Le nombre d'actions a été multiplié par 3 le 19 septembre 2017. A nombre égal d'action le résultat net de base par action ainsi que le résultat net dilué par action auraient été de 1,51 euros au 31 décembre 2016.

RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Résultat de l'ensemble consolidé		237,6	179,2
Eléments recyclables en résultat		-72,9	-0,4
Variation de la juste valeur des actifs et instruments financiers	(a)	9,3	-0,5
Effet d'impôt		-0,6	2,4
Variation de la réserve de conversion	(b)	-81,5	-2,4
Eléments non recyclables en résultat		-7,7	-4,2
Réévaluation des avantages au personnel	(c)	2,6	-5,8
Effet d'impôt	(d)	-10,4	1,6
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		-80,6	-4,6
RESULTAT GLOBAL		157,0	174,5
Part des minoritaires		-0,6	0,0
PART DU GROUPE		157,5	174,5

- (a) Variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture (+2,4 millions d'euros) et de la juste valeur des actifs financiers (+6,9 millions d'euros).
- (b) La variation des écarts de conversion en 2017 est essentiellement liée à l'appréciation de l'Euro face aux autres devises et notamment le dollar.
- (c) cf. note 14.3.
- (d) Dont effet lié à la réforme fiscale américaine : -9,5 millions d'euros. Cf note 24.3.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	4	430,7	492,6
Ecart d'acquisition	5	442,7	470,6
Immobilisations corporelles	6	711,4	734,5
Actifs financiers non courants	7	57,9	36,9
Participations dans les entreprises associées		0,1	0,5
Autres actifs non courants		14,1	18,0
Impôt différé actif	24.3	51,6	92,8
ACTIFS NON COURANTS		1 708,5	1 845,8
Stocks et en-cours	8	380,3	404,4
Clients et comptes rattachés	9	460,1	465,8
Autres créances d'exploitation	10	75,1	79,8
Créance d'impôt exigible	10	36,1	25,7
Créances hors exploitation	10	15,7	28,8
Disponibilités et équivalents de trésorerie	11	312,1	178,6
ACTIFS COURANTS		1 279,4	1 183,0
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	12	2,1	0,0
TOTAL ACTIF		2 990,0	3 028,8

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capital	13	12,0	12,0
Primes et Réserves	13	1 487,5	1 428,0
Résultat de l'exercice		238,1	179,1
CAPITAUX PROPRES GROUPE		1 737,6	1 619,1
INTERETS MINORITAIRES		-0,9	2,2
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 736,7	1 621,4
Emprunts & dettes financières long terme	15	391,1	365,4
Impôt différé passif	24.3	103,8	167,3
Provisions	14	106,7	115,0
PASSIFS NON COURANTS		601,5	647,6
Emprunts & dettes financières court terme	15	76,9	87,9
Provisions	14	34,1	36,8
Fournisseurs et comptes rattachés	16	161,3	175,6
Autres dettes d'exploitation	16	300,7	324,2
Dettes d'impôt exigible	16	24,2	37,2
Dettes hors exploitation	16	54,6	98,2
PASSIFS COURANTS		651,8	759,8
PASSIFS RELATIFS A DES ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	12	0,0	0,0
TOTAL PASSIF		2 990,0	3 028,8

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net de l'ensemble consolidé		237,5	179,2
- Participations dans les entreprises associées		0,4	0,2
- Coût de l'endettement financier net		16,2	17,6
- Autres produits et charges financiers		6,2	5,6
- Charge d'impôt		54,5	79,8
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes		140,5	143,1
- Produits et charges non courants et frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire		19,9	15,3
EBITDA (avant produits et charges non récurrents)	15	475,2	440,9
Autres produits et charges opérationnels non courants (hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations)		-1,2	0,0
Autres produits et charges financiers (hors provisions et cessions d'immobilisations financières)		-6,1	-6,4
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges		5,6	12,3
Variation de la juste valeur des instruments financiers		2,3	-1,5
Rémunérations en actions		7,5	3,5
Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité		8,1	7,9
Variation des stocks		-4,3	-41,1
Variation des créances clients		-25,6	-10,0
Variation des dettes fournisseurs		-4,1	-3,4
Variation des autres BFRE		-3,8	21,8
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation ^(a)		-37,8	-32,7
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation		1,5	-3,3
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers		2,0	4,3
Variation du besoin en fonds de roulement		-34,3	-31,7
Versement d'impôt		-91,5	-81,5
FLUX LIES A L'ACTIVITE		357,5	335,6
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-183,5	-233,0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7,9	5,3
Décassements / encaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants		-14,1	8,1
Incidence des variations de périmètre		9,3	-37,6
FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-180,4	-257,2
Augmentation de capital en numéraire		0,0	0,0
Rachats et reventes d'actions propres		-0,9	-14,1
Distributions de dividendes aux actionnaires		-39,4	-39,5
Coût de l'endettement financier net	21	-16,2	-17,6
Variation des dettes financières confirmées		-0,6	18,6
Variation d'intérêts sans prise ni perte de contrôle		-11,5	0,0
FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		-68,7	-52,5
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		108,4	25,9
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE		146,7	136,7
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie		5,4	-15,9
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE		260,4	146,7

^(a) y compris dotations (reprises) des provisions courantes

Flux liés à l'activité

Au terme de l'exercice 2017, la génération de trésorerie d'exploitation a atteint 357 millions d'euros, en hausse de plus de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA a atteint 475 millions d'euros à fin décembre 2017 en nette hausse de 8 % comparé aux 441 millions d'euros de l'année 2016, reflétant la progression du résultat opérationnel courant contributif et des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.

Au cours de l'exercice 2017, le besoin en fonds de roulement d'exploitation n'a augmenté que de 38 millions d'euros, proches des 33 millions d'euros enregistrés en 2016, malgré la croissance soutenue du Groupe sur la période. Cette évolution résulte notamment des éléments suivants :

- Les crédits clients n'ont augmenté que de 26 millions d'euros, contre une hausse de 10 millions d'euros en 2016, avec une forte amélioration du délai moyen d'encaissement (DSO), réduit à 73 jours en décembre 2017 contre 80 à la même date en 2016 ;
- Les stocks sont restés quasiment stables en 2017, dans le contexte de croissance de l'activité précédemment décrit, alors qu'ils avaient augmenté de 41 millions d'euros en 2016. Cette performance reflète notamment l'amélioration des délais de rotation des stocks de plus de 10% d'une année sur l'autre ;
- Les variations liées aux dettes fournisseurs sont restées stables d'une année sur l'autre ;
- Les autres éléments du besoin en fonds de roulement d'exploitation ont augmenté de 4 millions d'euros alors qu'ils avaient enregistré une baisse en 2016, et reflètent principalement le versement du plan de rétention mis en place à l'occasion de l'acquisition de BioFire.

Les décaissements d'impôt ont représenté 91 millions d'euros, en hausse par rapport aux 81 millions d'euros versés l'année précédente, notamment aux États-Unis.

Flux liés aux opérations d'investissements

Comme attendu, les décaissements liés aux investissements ont connu une baisse sensible, et se sont élevés à 183 millions d'euros, dont 106 millions d'euros au titre des investissements industriels, contre 233 et 154 millions d'euros respectivement en 2016. Cette baisse est liée à l'achèvement de projets industriels visant à augmenter les capacités de plusieurs sites du Groupe.

Dans ce contexte, le cash-flow libre a presque doublé en 2017 pour atteindre 164 millions d'euros, contre 85 millions d'euros en 2016.

Les acquisitions d'actifs financiers non courants, nettes des cessions, se sont élevées à 5 millions d'euros, contre 30 millions d'euros l'année précédente, essentiellement constituées des prises de participations minoritaires au capital de Banyan Biomarker et de Qvella.

Flux liés aux opérations de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont élevés à 69 millions d'euros, à comparer à 52 millions d'euros sur l'exercice précédent et sont constitués du transfert de la participation de Sysmex à bioMérieux dans Sysmex bioMérieux CO., Ltd. En juin 2017, la Société a versé un dividende de 39,4 millions d'euros, équivalent à celui versé en 2016 et a dépensé 1 million d'euros dans le cadre de son programme de rachat d'actions, contre 14 millions d'euros l'année précédente.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Part du Groupe						Part des minoritaires				
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	Gains et pertes actuariels (c)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015	12,0	1 352,5	51,4	5,4	-42,1	-0,3	5,0	1 372,0	110,5	1 494,5	8,1
Résultat global de l'exercice			-2,4	2,0	-4,2			-4,6	179,1	174,5	
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		110,5						110,5	-110,5	0,0	
Distribution de dividendes (d)		-39,5						-39,5		-39,5	
Actions propres		0,1				-13,8		-13,8		-13,8	
Rémunération en actions (e)							3,5	3,5		3,5	
Variation des pourcentages d'intérêts											-5,8
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2016	12,0	1 423,6	49,0	7,4	-46,3	-14,2	8,5	1 428,0	179,1	1 619,1	2,2 (f)
Résultat global de l'exercice		0,0	-81,5	8,7	-7,7			-80,6	238,1	157,5	-0,6
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		179,1						179,1	-179,1	0,0	
Distribution de dividendes (d)		-39,4						-39,4		-39,4	
Actions propres		-1,4				3,3		1,9		1,9	
Rémunération en actions (e)							7,5	7,5		7,5	
Variation des pourcentages d'intérêts (f)		-9,1						-9,1		-9,1	
Autres variations (g)		5,5					-5,5	0,0		0,0	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2017	12,0	1 558,4 (h)	-32,5 (i)	16,1	-54,0	-10,9	10,5	1 487,5	238,1	1 737,6 (h)	-0,9 (j)

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Dont variation de la juste valeur des titres Quantierix, Lablech et Geneuro et des instruments financiers de couverture

(c) Gains et pertes actuariels sur engagements envers le personnel depuis la mise en place d'IAS 19R

(d) Dividendes par action : 1 euro en 2016 et 2017 (avant division du nominal). Les titres ne donnant pas droit à dividende sélevent à 234 074 au 31 décembre 2017 contre 106 506 au 31 décembre 2016

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution d'actions gratuites est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) La variation des pourcentages d'intérêts correspond au rachat des parts de bioMérieux Japon à Sysmex en 2017 (cf. note 1.2.1)

(g) Correspond au reclassement en réserves des montants liés aux actions gratuites définitivement attribuées

(h) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA y compris résultat de l'exercice : 937,3 millions d'euros

(i) Cf. note 13.2 Réserves de conversion

(j) Dont bioMérieux Japon et RAS Lifesciences au 31/12/2016 et RAS Lifesciences au 31/12/2017 suite au rachat des minoritaires de bioMérieux Japon en 2017.

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 42 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 février 2018.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2018.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

Note 1.	Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice et événements significatifs	13
Note 2.	Principes comptables généraux	14
Note 3.	Résultat opérationnel courant et information sectorielle	18
Note 4.	Immobilisations incorporelles.....	23
Note 5.	Ecarts d'acquisition.....	25
Note 6.	Immobilisations corporelles et autres créances de location financement	29
Note 7.	Actifs financiers non courants.....	33
Note 8.	Stocks et en-cours.....	33
Note 9.	Clients et comptes rattachés	34
Note 10.	Autres créances.....	35
Note 11.	Disponibilités et équivalents de trésorerie.....	35
Note 12.	Actifs et passifs destinés à être cédés	36
Note 13.	Capitaux propres et résultat par action	37
Note 14.	Provisions – Actifs et passifs éventuels	39
Note 15.	Endettement net - Trésorerie	45
Note 16.	Fournisseurs et autres dettes	50
Note 17.	Paiements fondés sur des actions.....	50
Note 18.	Autres produits et charges de l'activité.....	51
Note 19.	Frais de personnel.....	52
Note 20.	Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	54
Note 21.	Charge financière nette	54
Note 22.	Frais et amortissements du prix d'acquisition de BioFire.....	55
Note 23.	Autres produits et charges opérationnels non courants.....	55
Note 24.	Impôt sur les résultats et impôts différés.....	56
Note 25.	Honoraires des commissaires aux comptes	58
Note 26.	Instruments financiers : actifs et passifs financiers	58
Note 27.	Gestion des risques.....	64
Note 28.	Engagements hors bilan	70
Note 29.	Transactions avec les parties liées.....	71
Note 30.	Événements postérieurs à la clôture	72
Note 31.	Consolidation.....	72
Note 32.	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2017	72

NOTE 1. EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

1.1 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune évolution du périmètre de consolidation n'est intervenue sur l'exercice 2017. Compte tenu des impacts non significatifs des variations de périmètre intervenues en 2016 et de l'absence de variation de périmètre sur l'exercice 2017, aucune information proforma n'est communiquée.

1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.2.1 Prise de participation complémentaire dans Sysmex bioMérieux

Le 27 juillet 2017, bioMérieux et Sysmex ont annoncé leur décision de transférer à bioMérieux la totalité des participations détenues par Sysmex dans Sysmex bioMérieux Co., Ltd (Tokyo, Japon).

Conformément à l'accord signé, bioMérieux a acquis en date du 31 octobre 2017 34% des parts de la société détenues jusqu'ici par Sysmex portant ainsi sa participation à 100%. Le prix d'acquisition des parts minoritaires a été fixé à 11,5 millions d'euros. L'écart entre le prix payé et la quote-part des capitaux propres acquis a été constaté directement en réserves. Cette opération n'a pas eu d'effet significatif sur le compte de résultat du Groupe.

La société Sysmex bioMérieux reste consolidée par intégration globale.

1.2.2 Prise de participation Banyan Biomarkers

Le 19 janvier 2017, bioMérieux et Banyan Biomarkers, une société basée à San Diego (États-Unis) qui développe des tests sanguins pour le diagnostic des lésions cérébrales traumatiques, ont annoncé la signature d'un partenariat par lequel bioMérieux prend une participation de près de 7 millions de dollars au capital de Banyan Biomarkers et obtient les droits de commercialiser mondialement les tests dont Banyan est propriétaire, pour une utilisation dans le domaine du diagnostic in vitro, notamment via la gamme d'immunoessais VIDAS®.

Compte tenu de l'absence de contrôle ou d'influence notable exercée par le Groupe, cette participation n'est pas consolidée et est enregistrée dans le poste « Actifs financiers non courants ».

1.2.3 Participation à la levée de fonds de la société Qvella

En novembre 2017, bioMérieux a participé, conjointement avec d'autres investisseurs, à une levée de fonds de série B de la société canadienne Qvella. Cette société de biologie moléculaire a pour principal objectif de réduire le temps de résultat dans le cadre du diagnostic des maladies infectieuses.

Au terme de cette opération, bioMérieux détient moins de 10 % des parts de Qvella. Les titres sont inscrits dans le poste « Actifs financiers non courants » pour 6 millions d'euros.

1.2.4 Incidence de la réforme fiscale américaine

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle politique fiscale aux États-Unis (Tax Cuts and Jobs Act of 2017) qui entraîne notamment la réduction à 21 % du taux de l'impôt fédéral sur les bénéfices des sociétés, contre 35% auparavant, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bioMérieux a enregistré dans ses comptes un ajustement des comptes d'impôt différé de 19,5 millions d'euros incluant un produit de 30 millions d'euros en résultat et une charge de 10,5 millions en autres éléments du résultat global.

1.2.5 Division du nominal de l'action

Le 19 septembre 2017, la division du nominal de l'action par trois a été effectuée sur décision du Conseil d'administration du 29 août 2017 délégué par l'Assemblée générale mixte du 30 mai 2017. Le 22 septembre 2017, chaque action a été échangée contre trois actions nouvelles de même jouissance.

1.3 SUIVI DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2016

Le 9 décembre 2016, bioMérieux a cédé l'intégralité de sa participation dans la société Shanghai bio-Mérieux bio-engineering à son partenaire KEHUA. Une partie de la créance relative à cette cession a été encaissée au cours du premier semestre 2017, et le solde a été encaissé le 20 juillet 2017.

1.4 INFORMATION PROFORMA

Aucune information proforma n'est donnée sur le compte de résultat, les opérations de croissance externes intervenues en 2016 et 2017 n'ayant pas un impact significatif.

L'impact des variations de périmètre est présenté sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie et des tableaux de mouvements de l'annexe.

NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Référentiel

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2017. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Le Groupe bioMérieux a appliqué les normes, amendements et interprétations présentées ci-après qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. L'application de ces normes n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ni sur la performance du Groupe. Il s'agit principalement de :

- Amendements IAS 7 «Etat des flux de trésorerie - Initiative concernant les informations à fournir»,
- Amendements IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes »,
- Amendements à IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - clarification du champs d'application ».

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'IASB et l'Union Européenne avant la date de clôture, ou non encore adoptées par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Il s'agit principalement des normes et amendements suivants :

- IFRS 15 y compris les amendements « Clarifications d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».
- IFRS 9 « Instruments financiers ».
- IFRS 16 « Contrats de location »,
- Amendement IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions de paiements fondés sur des actions ».
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée»
- Améliorations annuelles – cycle 2014-2016.

Ces normes, amendements et interprétations rentrent en vigueur à compter du 1er janvier 2018, à l'exception de la norme IFRS 16, qui rentre en vigueur à compter du 1er janvier 2019.

Concernant IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », le Groupe a mené les travaux d'analyse et de mise en conformité.

La norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat.
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur.
- La détermination du prix global du contrat.
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts afférents lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

L'analyse effectuée par le Groupe a conduit à porter une attention plus spécifique sur le traitement des contrats de mise à disposition d'équipements lorsqu'ils sont liés à d'autres services (fourniture de réactifs, prestations de maintenance, garantie étendue). Le Groupe a ainsi étudié les incidences de la norme sur les critères utilisés pour distinguer les contrats de mise à disposition ayant des caractéristiques de cession de ceux portant les caractéristiques de location. L'application de la norme conduira à indiquer en annexe aux comptes consolidés une ventilation du chiffre d'affaires en fonction des différentes composantes d'un contrat à éléments multiples (ventes de réactifs, loyers implicites,...), sans venir modifier la reconnaissance du chiffre d'affaires. L'estimation de la ventilation est en cours d'analyse. Pour information, les règles appliquées en matière de reconnaissance de chiffre d'affaires selon les types de contrats (cessions, mises à disposition, locations) sont indiquées en note 3.1.1 de l'annexe.

Les autres points spécifiques de la norme IFRS 15 n'auront pas d'impact d'impact significatif.

L'analyse sur la norme IFRS 15 a notamment conduit à réexaminer la durée d'utilité attendue des équipements mis à disposition, qui en pratique, se révèle significativement plus longue que la durée du contrat ayant les caractéristiques de location. La modification de la durée d'utilité sera constatée en 2018 de manière prospective, après finalisation des études en cours.

En conséquence, la mise en conformité du Groupe avec IFRS 15 n'aura pas d'impact significatif sur les agrégats des comptes consolidés.

Le Groupe est également en cours d'analyse des impacts de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». L'analyse n'a pas permis d'identifier d'impacts significatifs sur les comptes du Groupe, notamment sur la comptabilisation des titres non consolidés, sur les dépréciations des clients au titre des pertes attendues, ou sur la comptabilisation des opérations de couverture.

Enfin, le Groupe a continué son analyse de l'impact de la norme IFRS 16 « Contrats de locations », votée par l'IASB et adoptée par la Commission Européenne, le 9 novembre 2017 avec une première application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Cette analyse ne permet pas de communiquer d'éléments chiffrés sur les impacts attendus, dans le contexte où des précisions importantes sont attendues sur des points structurants (durée du bail,...). Pour mémoire, le montant des loyers constatés en charges et les engagements à payer sont donnés dans la note 28.3.1 de l'annexe. A ce stade, le Groupe n'a pas prévu d'appliquer la norme par anticipation en 2018, et n'a pas encore choisi la méthode de transition.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres normes, amendements et interprétations aient un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Il n'existe pas de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, non encore adoptées au niveau européen, et dont l'impact aurait été significatif sur les comptes de cet exercice.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courants », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courants ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013, à l'exception de la présentation sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant, de l'impact net des frais et amortissements des écarts d'évaluation liés à l'acquisition de BioFire.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) dans sa recommandation 2013-03 du 7 novembre 2013.

Estimations et jugements

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui font varier la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, notamment l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation et la dépréciation des actifs financiers non courants, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux (cf. note 14.3), et de celle liée aux écarts de conversion.

2.1 PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme indicateur principal de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes. Les charges et produits non courants en sont exclus. Comme indiqué ci-dessus, les frais d'acquisition et l'amortissement des écarts d'évaluation constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire sont présentés sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant (cf. note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2017).

2.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont bioMérieux détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles bioMérieux détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a conduit à identifier que des co-entreprises, et pas d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Bien que placée sous régime de « proxy board », BioFire Defense est consolidée selon la méthode de l'intégration globale compte tenu du contrôle exercé par bioMérieux sur les avantages économiques issus de cette société.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en note 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminés.

2.3 DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale japonaise et des filiales indiennes, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

2.4 METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie de présentation de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

2.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2017	1,13	127	0,88	7,62	3,61
2016	1,11	120	0,82	7,35	3,86
2015	1,11	134	0,73	6,98	3,69

Cours de clôture

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2017	1,20	135	0,89	7,80	3,97
2016	1,05	123	0,86	7,32	3,44
2015	1,09	131	0,73	7,06	4,25

2.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2017, l'écart de conversion qui en résulte est comptabilisé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 26.1 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

NOTE 3. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET INFORMATION SECTORIELLE

3.1 PRODUITS COURANTS

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ». En effet, comme indiqué ci-dessus, la Société n'a pas opté pour une application anticipée de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

3.1.1 Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété a été transféré à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à l'expédition des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 6.4). Dans le cas contraire, le loyer implicite est constaté en chiffre d'affaires avec les ventes de réactifs. Un détail sera donné dans les annexes aux comptes consolidés 2018 entre les deux composantes dans le cadre de l'application d'IFRS 15.

Les locations d'instruments sont constatées en chiffre d'affaires sur la période du contrat.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

3.1.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité comprennent essentiellement :

- Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances rétrocédées, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition.
- Les subventions de recherche perçues et les crédits d'impôts recherche, assimilés à des subventions (cf. note 18).

3.2 CHARGES COURANTES

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.

- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges opérationnelles

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont présentées en autres produits de l'activité (cf. note 3.1.2).

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Autres informations relatives aux charges courantes

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Dans le cadre des engagements long terme envers le personnel, le coût des services rendus et le coût financier net du rendement du fonds sont constatés en résultat opérationnel courant.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé en déduction des frais de personnel.

La C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises) sont présentées en charges opérationnelles car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

3.3 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme un de ses indicateurs principaux de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes tels que définis dans les notes 3.1 et 3.2. Les charges et produits d'exploitation non courants (tels que définis dans la note 23.1) en sont exclus, ainsi que les frais d'acquisition et l'amortissement des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire.

Consécutivement à l'acquisition de BioFire, les frais relatifs à son acquisition et les amortissements des écarts de réévaluation sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant. Les amortissements des acquisitions antérieures n'ont pas été retraités car ils ont été considérés comme non significatifs.

En 2017, le résultat opérationnel courant est la somme du résultat opérationnel courant contributif et des frais liés à l'amortissement des écarts d'évaluation liés à la société BioFire (voir note 22).

3.4 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment du diagnostic in vitro sans segmentation géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs par zone géographique est communiquée en note 3.5 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

3.5 INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité. Le Groupe réalise ses ventes au sein de la zone Moyen Orient – Afrique dans un ensemble hétérogène de pays, de façon majoritaire par le biais de distributeurs ou d'agents, et dans quelques pays via ses filiales locales de distribution. Les distributeurs et agents sont pour la plupart en relation directe avec la société française bioMérieux SA, d'où le regroupement avec la zone Europe.

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DECEMBRE 2017

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
Chiffre d'affaires consolidé	1 007,1	879,7	398,3	3,1	2 288,2
Coût des ventes	-411,8	-448,1	-182,3	-34,2	-1 076,4
Marge brute	595,3	431,6	216,0	-31,1	1 211,8
<i>en % du CA</i>	59%	49%	54%		
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-224,9	-148,8	-78,0	-425,4	-877,1
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF	370,4	282,8	138,0	-456,5	334,7
<i>en % du CA</i>	37%	32%	35%		

31 DECEMBRE 2016

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
Chiffre d'affaires consolidé	877,2	854,8	364,8	6,4	2 103,2
Coût des ventes	-363,5	-437,5	-171,2	-30,3	-1 002,5
Marge brute	513,7	417,3	193,5	-23,9	1 100,6
<i>en % du CA</i>	59%	49%	53%		
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-193,7	-138,4	-73,4	-397,4	-802,8
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF	320,0	278,9	120,2	-421,3	297,8
<i>en % du CA</i>	36%	33%	33%		

31 DECEMBRE 2017					
<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
Actifs non courants					
Immobilisations incorporelles	13,3	36,0	5,1	376,4	430,7
Ecart d'acquisition				442,7	442,7
Immobilisations corporelles	283,2	217,7	29,1	181,4	711,4
Actifs courants					
Stocks et en-cours	163,4	167,3	49,5		380,3
Clients et comptes rattachés	169,8	239,7	50,6		460,1
Actifs destinés à être cédés			2,1		2,1

31 DECEMBRE 2016					
<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
Actifs non courants					
Immobilisations incorporelles	16,9	35,4	5,6	434,7	492,6
Ecart d'acquisition				470,6	470,6
Immobilisations corporelles	310,7	217,0	33,0	173,8	734,5
Actifs courants					
Stocks et en-cours	195,3	162,7	46,4		404,4
Clients et comptes rattachés	170,9	234,7	60,2		465,8
Actifs destinés à être cédés		0,0	0,0		0,0

Les régions comprennent les activités commerciales, correspondant principalement au chiffre d'affaires réalisé dans chacune de ces zones géographiques, avec les coûts de ventes s'y rapportant et les frais opérationnels nécessaires à la réalisation de ces activités. Les régions comprennent également les coûts non répartis des sites de production qui y sont situés.

La rubrique « Corporate » comprend principalement les coûts de recherche supportés par les unités Clinique et Industrie, ainsi que les coûts des fonctions centrales du Groupe et les revenus issus des contrats de collaboration de recherche et développement de tests compagnons.

Les immobilisations incorporelles reportées dans la colonne CORPORATE correspondent principalement aux technologies acquises par le Groupe.

3.6 INFORMATION PAR TECHNOLOGIE ET APPLICATION

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie et application :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Applications cliniques	1 850,1	1 677,9
Microbiologie	946,4	897,3
Immunoessais	457,2	451,7
Biologie moléculaire	440,4	322,8
Autres gammes	6,0	6,1
Applications industrielles	411,8	379,9
TOTAL PAR APPLICATION	2 261,9	2 057,8
BioFire Defense	19,7	35,2
Applied Maths	3,4	3,8
Revenus des programmes de co-développement	3,1	6,4
TOTAL	2 288,2	2 103,2

NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1 PRINCIPES COMPTABLES

4.1.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

4.1.2 Autres immobilisations incorporelles



Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie et sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée :

- de 5 à 20 ans pour les brevets, licences, technologies ;
- de 10 ans pour les progiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP » ;
- de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques.

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 23.1). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

4.2 EVOLUTION

Valeurs brutes				
<i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 DECEMBRE 2015	526,5	146,9	25,5	698,8
Ecarts de conversion	13,2	1,2	0,5	14,8
Acquisitions/Augmentations	3,5	5,4	14,3	23,3
Variation de périmètre	35,4	0,0	-1,3	34,0
Cessions/Diminutions	-0,2	-1,3	-2,9	-4,4
Reclassements	10,0	18,7	-11,8	16,9
31 DECEMBRE 2016	588,3	170,9	24,2	783,5
Ecarts de conversion	-49,9	-7,3	-2,0	-59,1
Acquisitions/Augmentations	1,4	3,8	18,4	23,6
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Cessions/Diminutions	0,0	0,1	-0,2	0,0
Reclassements	-1,0	11,8	-7,4	3,4
31 DECEMBRE 2017	538,8	179,4	33,1	751,3

Amortissements et pertes de valeur				
<i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 DECEMBRE 2015	132,5	91,3	-1,4	222,5
Ecarts de conversion	3,9	0,9	0,0	4,8
Dotations	40,4	20,9	3,4	64,7
Variations de périmètre	-0,1	0,0	-0,7	-0,7
Reprises / Cessions	-0,2	-0,8	-2,9	-3,9
Reclassements	0,0	-0,7	4,4	3,7
31 DECEMBRE 2016	176,5	111,6	2,8	291,0
Ecarts de conversion	-14,4	-5,1	0,1	-19,4
Dotations	29,6	18,5	1,0	49,1
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises / Cessions	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Reclassements	0,0	0,0	0,1	0,1
31 DECEMBRE 2017	191,7	125,0	3,9	320,7

Valeurs nettes				
<i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
31 DECEMBRE 2015	394,0	55,6	26,9	476,5
31 DECEMBRE 2016	411,8	59,4	21,5	492,6
31 DECEMBRE 2017	347,1	54,4	29,2	430,7

La valeur brute des immobilisations incorporelles a diminué de 32,2 millions d'euros principalement du fait des écarts de conversion.

La valeur brute des immobilisations incorporelles en cours représente 26,5 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 13,8 millions d'euros en 2016.

La revue des indices de perte de valeur sur les actifs à durée de vie définie telle que définie dans la note 5.2 n'a pas conduit le Groupe à constater de dépréciations complémentaires sur l'exercice 2017.

NOTE 5. ECARTS D'ACQUISITION

5.1 PRINCIPES COMPTABLES



En application d'IFRS 3 révisée, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecarts d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 5.2). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 5.2 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

5.2 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (ou UGT) correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie). Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses

ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 1,5 %, sauf pour l'activité moléculaire pour laquelle un taux de croissance de 2,0 % a été retenu.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe, ni les restructurations non engagées.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risque spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique et du risque propre au marché à l'instar d'une prime de risque pays afin de tenir compte de l'exposition de chaque UGT aux risques macroéconomiques. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Les taux calculés pour les principales UGT (gammes technologiques) sont compris entre 7,4 % et 9,8 % en 2017, et entre 8,2 % et 12,9 % en 2016. Ces taux s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles (cf. note 5.3).

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable de ces actifs inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 23.1). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

5.3 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>		UGT	31/12/2017	31/12/2016
BioFire	Biologie moléculaire		130,9	148,9
AES	Applications industrielles		117,1	117,1
AB bioMérieux (Suède)	Bactériologie		62,7	64,6
Organon Teknika	Bactériologie		51,3	53,5
Argène	Biologie moléculaire		19,3	19,3
PML (Etats-Unis)	Applications industrielles		11,8	11,8
Applied Maths	Data Analytics		11,4	11,4
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	Bactériologie		8,1	9,2
BTF (Australie)	Applications industrielles		5,8	6,1
Hyglos	Applications industrielles		5,7	5,7
bioMérieux Inc. (Vitek)	Bactériologie		4,9	7,5
Advencis	Applications industrielles		2,9	3,0
MDI (Etats-Unis)	Bactériologie		1,9	1,9
bioMérieux Espagne	Bactériologie		1,8	1,8
bioMérieux Pologne	bioMérieux Pologne		1,7	1,6
bioMérieux Grèce	bioMérieux Grèce		1,7	1,7
bioMérieux Biological products	Bactériologie		1,4	1,5
bioMérieux Afrique du Sud	bioMérieux Afrique du Sud		1,3	1,4
RAS Lifesciences	Biologie moléculaire		0,5	0,5
CEERAM	Applications industrielles		0,5	0,5
Micro Diagnostics (Australie) (b)	Bactériologie		0,0	1,7
VALEUR NETTE			442,7	470,6

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Valeur nette
31 DECEMBRE 2015	459,4
Ecart de conversion	3,1
Variations de périmètre	17,1
Reclassements (a)	-9,0
31 DECEMBRE 2016	470,6
Ecart de conversion	-26,2
Reclassements (b)	-1,7
31 DECEMBRE 2017	442,7

(a) Reclassement de la relation client AES en immobilisation incorporelle à durée de vie limitée.

(b) Une partie de l'écart d'acquisition « Bactériologie » issu de l'acquisition de Micro Diagnostics en Australie a été reclassée en Actifs destinés à être cédés pour un montant de 1,7 million d'euros (cf. Note 12.2).

La réalisation des tests de dépréciation effectués conformément aux règles définies dans la note 5.1 n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur en 2017, tout comme en 2016.

Les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur réalisés sur les principales unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

UGT	2017			2016		
	Valeur nette ^(a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur nette ^(a)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Biologie moléculaire	150,6	9,8%	2,0%	168,6	12,9%	2,0%
Applications industrielles	143,9	7,4%	1,5%	144,2	8,2%	1,5%
Bactériologie	132,1	7,5%	1,5%	141,7	8,4%	1,5%

(a) Valeur nette des écarts d'acquisition affectés à l'UGT

Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle ont été déterminées pour chaque UGT en fonction de nos meilleures estimations à la date de réalisation des tests. Elles tiennent compte du niveau de maturité de nos produits et des marchés visés, mais également des perspectives de développement et d'innovation de nos gammes.

Une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 100 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 500 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire pour l'unité génératrice de trésorerie de biologie moléculaire. Concernant la bactériologie et les applications industrielles, une dépréciation serait constatée en cas de baisse du taux de rentabilité supérieure respectivement de 256 points de base et 371 points de base.

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION FINANCEMENT

6.1 PRINCIPES COMPTABLES



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts significatifs, le Groupe ayant peu d'endettement relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

- Matériel et outillages : 3 à 10 ans
- Instruments : 3 à 10 ans
- Gros œuvre : 30 à 40 ans
- Second œuvre et installations : 10 à 20 ans

Les durées d'amortissement des immeubles sont adaptées à chaque composant.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 5.2) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 23.1).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Jusqu'en 2016, l'impact de l'élimination était présentée en « Produits constatés d'avance ». A compter de l'exercice 2017, l'élimination est dorénavant présentée en diminution des immobilisations. L'incidence du reclassement s'élève à 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Contrats de location-financement

En tant que preneur : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

6.2 ANALYSE DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 DECEMBRE 2015	36,1	392,2	346,8	328,4	138,0	132,0	1 373,5
Ecart de conversion	0,3	4,9	6,0	1,1	2,5	6,2	21,0
Variations de périmètre		-2,5	-2,9		0,2	0,0	-5,2
Acquisitions / Augmentations	2,4	50,8	25,1	58,1	17,7	102,8	256,9
Cessions / Diminutions	0,0	-2,8	-13,6	-28,3	-5,1	-0,2	-50,0
Reclassements (a)	1,2	13,8	19,2	0,9	5,0	-44,4	-4,4
31 DECEMBRE 2016	39,9	456,6	380,5	360,1	158,2	196,4	1 591,7
Ecart de conversion	-1,4	-23,8	-24,0	-15,4	-10,0	-13,5	-88,1
Acquisitions / Augmentations	1,6	17,2	18,6	50,7	11,6	57,3	157,0
Cessions / Diminutions	-0,1	-8,1	-3,8	-30,9	-6,7	-0,3	-49,9
Reclassements	0,7	107,2	54,8	-9,6	4,8	-173,9	-16,0
31 DECEMBRE 2017	40,6	549,2	426,1	354,8	157,9	65,9	1 594,5

(a) Le poste des instruments immobilisés inclut désormais l'incidence des éliminations de marge interne précédemment reportées en produits constatés d'avance. Le reclassement représente une diminution de 11 millions d'euros au 31 décembre 2017. Il aurait représenté 10,4 millions d'euros au 31 décembre 2016.

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 DECEMBRE 2015	1,6	212,7	226,9	254,6	104,1		799,9
Ecart de conversion	0,0	2,7	3,7	0,6	1,6		8,6
Variations de périmètre		-1,1	-2,9		0,1		-3,9
Dotations	0,2	21,5	32,7	32,3	10,5		97,2
Cessions / Diminutions	0,0	-2,6	-12,9	-24,1	-4,9		-44,5
Reclassements		0,2	0,6	0,0	-0,8		0,0
31 DECEMBRE 2016	1,8	233,3	248,1	263,4	110,6		867,2
Ecart de conversion	-0,1	-10,0	-13,5	-10,1	-6,6		-40,3
Dotations	0,2	29,5	34,4	32,1	13,5		109,7
Cessions / Diminutions		-4,8	-3,2	-26,9	-6,7		-41,6
31 DECEMBRE 2017	1,8	247,9	264,3	258,6	110,4		883,0

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres im- mo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Total
31 DECEMBRE 2015	34,5	179,5	119,9	73,8	33,9	132,0	573,6
31 DECEMBRE 2016	38,1	223,3	132,4	96,6	47,7	196,4	734,5
31 DECEMBRE 2017	38,7	301,2	161,8	96,2	47,5	65,9	711,4

Les immobilisations en cours concernent principalement l'extension du site de Craonne en France ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment à Marcy pour les activités R&D dont la mise en service est prévue en 2018.

La diminution des immobilisations en cours est principalement liée à la mise en service du nouveau bâtiment à Salt Lake City (USA) pour les activités liées à FilmArray®, de la mise en service d'une nouvelle ligne de production à Durham ainsi que le nouveau Campus à Shanghai.

6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 6.1 « Immobilisations corporelles ».

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 41,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 et 44,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 (cf. note 15.6).

BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
31 DECEMBRE 2015					
Valeurs brutes	0,4	10,1	0,8	2,4	13,7
Amortissements	0,0	-4,1	-0,7	-2,3	-7,0
Valeurs nettes	0,4	6,0	0,1	0,1	6,7
31 DECEMBRE 2016					
Valeurs brutes	2,7	52,0	0,8	2,3	57,8
Amortissements	0,0	-5,1	-0,6	-2,2	-8,0
Valeurs nettes	2,7	46,8	0,1	0,1	49,8
31 DECEMBRE 2017					
Valeurs brutes	2,7	53,5	0,7	2,3	59,3
Amortissements	0,0	-7,9	-0,6	-2,2	-10,7
VALEURS NETTES	2,7	45,6	0,1	0,1	48,6

L'évolution du poste provient essentiellement d'un nouveau bâtiment en Italie, et des amortissements du nouveau site du Campus de l'Etoile acquis en 2016.

6.4 CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 6.1). La durée habituelle des contrats est de 5 ans.

Les créances de location-financement totalisent 24,5 millions d'euros au 31 décembre 2017.

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un an et 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	9,9	16,1	0,2	26,2
Intérêts à recevoir	-0,7	-0,8	0,0	-1,5
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	9,2	15,4	0,2	24,7
Provision pour dépréciation	-0,2			-0,2
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	8,9	15,4	0,2	24,5

La part à moins d'un an est présentée en créances clients (cf. note 9), celle à plus d'un an en autres actifs non courants pour 15,6 millions d'euros.

NOTE 7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

7.1 PRINCIPES COMPTABLES



Les actifs financiers non courants incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées en note 26. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

7.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Prêts et créances	7,0	6,2
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	50,7	30,7
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,1	0,0
TOTAL	57,9	36,9

Les prêts et créances comprennent notamment une caution destinée à couvrir les engagements de retraite en Allemagne pour 2,7 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
31 DECEMBRE 2015	72,0	-12,0	60,0
Ecart de conversion	5,5	-5,3	0,2
Acquisitions / Augmentations	0,9	-1,5	-0,6
Cessions / Diminutions	-32,0	3,5	-28,5
Reclassements et variation de la juste valeur	5,8		5,8
31 DECEMBRE 2016	52,1	-15,2	36,9
Ecart de conversion	-14,0	13,4	-0,6
Acquisitions / Augmentations	15,1	-0,2	14,9
Cessions / Diminutions	-1,9	0,9	-1,0
Reclassements et variation de la juste valeur	7,6		7,6
31 DECEMBRE 2017	58,9	-1,0	57,9

Les acquisitions de l'exercice concernent essentiellement les prises de participation dans les sociétés Banyan Biomarkers et QVELLA.

Les reclassements de l'exercice concernent principalement la variation de la juste valeur enregistrée en autres éléments du résultat global des titres Quanterix, Labtech et Geneuro.

NOTE 8. STOCKS ET EN-COURS

8.1 PRINCIPES COMPTABLES



Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production incorporant les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

8.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Matières premières	143,1	146,7
En-cours de production	45,6	47,6
Produits finis et marchandises	222,5	242,0
VALEURS BRUTES	411,2	436,3
Matières premières	-11,8	-12,5
En-cours de production	-1,5	-1,9
Produits finis et marchandises	-17,6	-17,5
DEPRECIATIONS	-30,9	-31,9
Matières premières	131,3	134,2
En-cours de production	44,1	45,7
Produits finis et marchandises	204,9	224,5
VALEURS NETTES	380,3	404,4

Les stocks liés à l'instrumentation représentent 30,0 % de la valeur brute. Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2017.

NOTE 9. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients	473,7	482,2
Dépréciations	-13,6	-16,5
VALEUR NETTE	460,1	465,8

32,0 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les dates d'échéance sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois.

Les créances clients comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 6.4). Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 13,3 % de l'en-cours clients en 2017 contre 14,9 % en 2016.

Le poids des dotations nettes aux créances douteuses et des créances irrécouvrables représente 1,1 millions d'euros soit 0,05 % du chiffre d'affaires.

NOTE 10. AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Avances et acomptes	6,7	5,1
Charges constatées d'avance	16,0	14,1
Autres créances d'exploitation	52,5	60,6
VALEUR NETTE CREANCES D'EXPLOITATION	75,1	79,8
CREANCE D'IMPOT EXIGIBLE	36,1	25,7
Créances hors exploitation	15,7	28,8
VALEUR NETTE CREANCES HORS EXPLOITATION	15,7	28,8

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (23,1 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 27,7 millions fin 2016) et les créances fiscales. Les créances relatives au CICE en France ont été imputées sur l'impôt sur les sociétés 2017 ; elles sont donc nulles au 31 décembre 2017.

La part des créances d'exploitation à plus d'un an s'élève à 8,2 millions d'euros et comprend les crédits d'impôt recherche (6,8 millions d'euros).

Les créances hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés actifs (15,3 millions d'euros en 2017, contre 18 millions d'euros en 2016), cf. note 26.2. En 2016, elles contenaient également la créance correspondant au prix de cession de la société Shanghai bioMérieux bio-engineering cédée le 9 décembre 2016.

NOTE 11. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

11.1 PRINCIPES COMPTABLES



Ce poste comprend à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 26).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

11.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Disponibilités	214,4	137,1
Placement de trésorerie auprès de l'Institut Mérieux	23,2	20,0
Placements de trésorerie	74,5	21,6
DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	312,1	178,6

Les placements de trésorerie sont investis en partie sous forme de SICAV pour un montant de 67,7 millions d'euros en 2017, contre 19,8 millions d'euros en 2016.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1^{er} rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 27.5).

Les placements de trésorerie sous forme de SICAV sont les suivants :

	31/12/2017	31/12/2016
Libellé	SICAV AMUNDI	SICAV SWISS LIFE SHORT TERM EURO
Montant	12,1 millions d'euros	8,0 millions d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0007435920	FR0011060870
Libellé	SICAV BNP PARIBAS DEPOSIT	SICAV BNP PARIBAS DEPOSIT
Montant	55,6 millions d'euros	11,8 millions d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0011046085	FR0011046085

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Disponibilités et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

NOTE 12. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

12.1 PRINCIPES COMPTABLES



Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs nets dont le recouvrement est attendu par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont reclassés sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés.

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net à leur juste valeur nette des frais de cession (cf. note 5.2).

12.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Actifs destinés à être cédés	2,1	0,0
dont goodwill	1,7	
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés	0,0	0,0

Au 31 décembre 2017, le Groupe étudie la possibilité de céder une de ses activités de production et commercialisation en Australie.

NOTE 13. CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

13.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2017, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 118 361 220 actions, dont 78 757 392 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2017.

Comme indiqué en note 1.2.5, le 19 septembre 2017 le nominal de l'action bioMérieux a été divisé par 3, et le nombre d'actions multiplié par 3, passant ainsi de 39 453 740 actions à 118 361 220 actions. Cette opération a été neutre pour les actionnaires. Il n'y a eu aucun autre mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

13.2 RESERVES DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Dollars (a)	-2,3	63,3
Amérique latine	-11,0	-5,5
Europe - Moyen Orient - Afrique	-23,5	-18,3
Autres pays	4,2	9,4
TOTAL	-32,6	48,9

(a) Dollars américain et de Hong Kong

Les réserves de conversion attribuables aux minoritaires sont de -0,1 millions d'euros au 31 décembre 2017. En 2017, la variation des réserves de conversion est principalement liée à la dépréciation du dollar et du real brésilien.

13.3 ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord avec un prestataire d'investissement, visant à surveiller la liquidité du marché réglementé de ses actions. Dans ce contexte, elle est amenée à acheter, détenir et revendre de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 17.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse, ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions, sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

Au 31 décembre 2017, la société mère détient 4 917 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, 421 704 actions propres ont été achetées et 418 493 ont été cédées.

Au cours de l'exercice, la Société a acheté 13 763 actions destinées à l'attribution gratuite d'actions et définitivement attribué 99 000 actions gratuites aux salariés (cf. note 17).

Au 31 décembre 2017, la Société détient au total 229 157 actions d'autocontrôle destinées aux attributions d'actions gratuites autorisées par l'Assemblée générale.

13.4 RESERVES MINORITAIRES

Compte tenu de l'impact peu significatif des minoritaires, le Groupe ne présente pas la contribution des minoritaires sur les principaux agrégats du bilan et du compte de résultat, au-delà de la contribution en terme de résultat net et de capitaux propres.

13.5 AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Les principaux éléments qui composent le résultat global sont les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, la variation des écarts de conversion provenant des filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères et les variations de valeur des actifs corporels ou incorporels (si option exercée pour la juste valeur).

Les autres éléments du résultat global sont ventilés en distinguant les éléments composant les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat net, de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net.

13.6 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'actions gratuites et des actions d'autocontrôle détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

NOTE 14. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

14.1 PRINCIPES COMPTABLES



En application de la norme IAS 37 « Provisions – passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'impact est significatif et que la date de résolution est connue.

Les passifs éventuels significatifs sont mentionnés dans la note 14.5 sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels significatifs figurent dans la note 14.5 lorsque leur réalisation est probable.

14.2 EVOLUTION DES PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données	Restructu- rations	Litiges	Autres R&C	Total
31 DECEMBRE 2015	107,3	4,0	1,5	7,3	8,3	128,4
Dotations	10,3	7,4	0,6	3,7	18,6	40,6
Reprises avec objet	-11,8	-2,1	-0,8	-0,9	-3,7	-19,3
Reprises sans objet	-0,3	-4,6	-0,4	-0,2	0,0	-5,5
Dotations nettes	-1,8	0,7	-0,6	2,6	14,9	15,8
Ecart actuariels	5,1	0,0	0,0	0,0	0,0	5,1
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres variations	0,0	0,0	-0,3	-0,4	1,0	0,3
Ecart de conversion	1,6	0,1	0,0	0,1	0,3	2,1
31 DECEMBRE 2016	112,2	4,8	0,6	9,6	24,6	151,8
Dotations	13,7	10,2	0,2	2,6	6,4	33,1
Reprises avec objet	-13,2	-5,9	-0,2	-3,0	-5,1	-27,4
Reprises sans objet	-0,3	-2,2	-0,4	-0,7	-0,6	-4,2
Dotations nettes	0,2	2,1	-0,4	-1,1	0,7	1,5
Ecart actuariels	-2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,6
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Ecart de conversion	-8,3	-0,5	0,0	-0,5	-0,5	-9,8
31 DECEMBRE 2017	101,5	6,4	0,2	8,0 (a)	24,7	140,8

(a) cf. note 14.4.1

Les provisions pour garanties sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

Les provisions courantes représentent 34,1 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 36,8 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les dotations nettes de l'exercice 2017 affectent le résultat opérationnel courant pour 1,5 millions d'euros. Celles affectant le résultat opérationnel comprennent notamment une charge de 4,7 millions d'euros couvrant les incidences de la mise en application de la loi « Manovra Sanità » en Italie, dont le décret d'application reste en attente (cf. note 14.4.3).

14.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

14.3.1 Principes comptables

14.3.1.1 Avantages à court terme



Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

14.3.1.2 Avantages postérieurs à l'emploi



Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite sous forme de rentes, à titre principal ou complémentaire (principalement États-Unis, France et Allemagne) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires, conformément à la norme IAS 19 révisée, présentée ci-après :

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont énoncées en note 14.3.2 ci-après.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2017 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue, prenant en compte les durations moyennes de nos plans lorsqu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds.

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 14.3.8).

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

14.3.1.3 Autres avantages à long terme



Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque leur impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

14.3.2 Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement les Etats-Unis et la France. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	France		US	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Taux de croissance attendu des salaires	2,00%	2,50%	3,00%	3,00%
Taux d'actualisation	1,75%	1,65%	3,80%	4,35%
Duration moyenne des régimes	14,0	15,0	16,4	16,4

Le taux de rendement attendu des fonds correspond au taux d'actualisation des engagements de retraites, conformément à IAS 19 révisée.

14.3.3 Décomposition des provisions pour avantages au personnel

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Avantages postérieurs à l'emploi	86,6	98,4
Primes médailles du travail	14,8	13,8
TOTAL PROVISIONS AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL	101,5	112,2

14.3.4 Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
31 DECEMBRE 2016	243,5	-148,1	95,4	3,0	98,4
Coût des services rendus	7,1		7,1	0,0	7,1
Coût financier	8,2	-5,0	3,2	0,1	3,4
Départs à la retraite	-9,3	8,1	-1,2	-0,1	-1,4
Changement régime	0,0		0,0		0,0
Cotisation	0,0	-9,0	-9,0		-9,0
Impact résultat opérationnel	6,0	-5,9	0,1	0,0	0,1
Ecarts actuariels (Autres éléments du résultat global)	8,8	-11,4	-2,6	0,0	-2,6
Autres mouvements dont effets de change	-24,3	15,5	-8,8	-0,4	-9,1
31 DECEMBRE 2017	234,0	-150,0	84,0	2,6	86,6

(a) Fonds et versements programmés

<i>En millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
31 DECEMBRE 2015	225,2	-133,6	91,6	2,9	94,6
Coût des services rendus	6,3		6,3	0,0	6,3
Coût financier	8,5	-4,6	4,0	0,0	4,0
Départs à la retraite	-6,8	5,0	-1,8		-1,8
Changement régime	-1,3		-1,3		-1,3
Cotisation	0,0	-10,2	-10,2		-10,2
Impact résultat opérationnel	6,7	-9,7	-3,0	0,0	-3,0
Ecarts actuariels (Autres éléments du résultat global)	6,4	-1,2	5,2	0,0	5,1
Autres mouvements dont effets de change	5,1	-3,6	1,4	0,1	1,6
31 DECEMBRE 2016	243,5	-148,1	95,4	3,0	98,4

(a) Fonds et versements programmés

14.3.5 Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Coûts des services	7,1	6,3
Rendement des fonds	-5,0	-4,6
Coûts financiers sur engagement	8,2	8,5
Fermeture et modifications de régime	0,0	-1,3
TOTAL	10,3	9,0

14.3.6 Engagement net par pays

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017			TOTAL
	USA	France	Autres pays	
Valeur actualisée des engagements	173,5	32,2	28,3	234,0
Juste valeur des fonds (a)	-119,8	-19,2	-10,9	-150,0
Provision de retraite	53,6	13,0	17,4	84,0
Couverture des frais médicaux des salariés retraités	2,6	0,0		2,6
Autres avantages long terme				0,0
TOTAL DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	56,2	13,1	17,4	86,6
Médailles du travail		14,8		14,8
TOTAL PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME	56,2	27,9	17,4	101,5

(a) Fonds ou versement programmé

14.3.7 Informations sur les actifs financiers

14.3.7.1 Allocation des fonds

En millions d'euros	31/12/2017		31/12/2016	
	France	US	France	US
Actions	1,3	42,4	1,0	40,6
Obligations	16,3	68,9	14,3	70,1
Autres	1,5	1,1	1,3	1,1
TOTAL	19,2	112,5 (a)	16,7	111,8 (a)

(a) Hors versements programmés

14.3.7.2 Rendement réel des fonds

	Rendement 2017	Rendement 2016
France	2,8%	2,4%
USA	12,9%	4,7%

14.3.8 Autres informations

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

en %	Paiements futurs de prestations (en % de l'engagement net)
Inférieur à 1 an	6%
De 1 à 5 ans	31%
Plus de 5 ans	63%

Une partie de ces paiements sera financée par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 7,5 % environ sur les engagements (soit 19 millions d'euros).

14.4 AUTRES PROVISIONS

14.4.1 Provisions pour litiges

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont les plus importants sont résumés ci-après. Sur la base des informations dont il dispose, le Groupe estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels le Groupe est impliqué, s'élève à 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les litiges incluent principalement un contentieux avec un distributeur suite à la résiliation de son contrat de distribution. Ce litige n'a pas évolué en 2017. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par le distributeur a été provisionné.

14.4.2 Provisions pour contentieux fiscaux

Contrôle fiscal en Suède

La société suédoise AB bioMérieux a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 et 2011 à l'issue duquel l'administration fiscale a émis un redressement. Dans sa décision du 21 mars 2016, la cour administrative d'appel n'a pas fait droit à la demande de la société AB bioMérieux en maintenant que la rémunération laissée à AB bioMérieux pour l'usage de sa technologie et de sa marque était insuffisante. L'administration fiscale suédoise a tiré les conséquences de sa position au titre des exercices 2012 à 2016 en effectuant des notifications de redressement sur le même fondement. En 2017, le Groupe a donc continué d'enregistrer la charge d'impôt correspondante sur cette base. Toutefois, en accord avec ses conseils, et sur la base des informations dont elle dispose, la société AB bioMérieux estime que, sur la base de la décision de la cour administrative d'appel, AB bioMérieux s'est déjà acquittée de l'ensemble de l'insuffisance au titre des exercices 2010 à 2012. En conséquence, la société estime que les demandes au titre des exercices suivants sont infondées et conteste les redressements de l'administration fiscale suédoise. En première instance la Cour administrative a rejeté le pourvoi d'AB bioMérieux, qui a fait appel en octobre 2017 de la décision au titre de la période 2013 à 2015. La société utilise l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ces litiges ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure.

Contrôles fiscaux en Italie

A l'issue de deux contrôles fiscaux en Italie au titre respectivement des exercices 2004 à 2007 et 2009 à 2010, la société bioMérieux Italie a fait l'objet de notifications de redressement relatives aux prix de transfert et à la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale italienne.

Le montant total s'élevait à 43 millions d'euros, se décomposant en 23 millions d'euros d'impôts, 15 millions d'euros de pénalités et 5 millions d'euros au titre des intérêts.

Dans le cadre de ce litige, le Groupe a demandé l'ouverture d'une procédure amiable (Mutual Agreement Procedure) entre les autorités compétentes en France et en Italie, sur le fondement de la Convention Européenne d'arbitrage du 23 juillet 1990 telle que modifiée par le protocole du 25 mai 1999. Le but de cette procédure est de se prémunir contre le risque de double imposition par les différents États membres en raison de la correction à la hausse des bénéfices d'une de ces entreprises dans un État membre (en matière de prix de transfert). Cette neutralisation ne concerne pas les pénalités ni les intérêts de retard.

Au cours de l'exercice 2016, les autorités compétentes française et italienne ont trouvé un accord amiable concernant la période 2004 à 2007. Cet accord qui a été accepté par le Groupe, supprime le redressement de 2004 et limite les bases des redressements ultérieurs. Les intérêts et pénalités de retard correspondants feront l'objet de recours en droit local italien.

Les redressements effectués au titre des exercices 2009 et 2010 sont en cours d'examen par les Autorités compétentes.

En parallèle, les redressements effectués sur les flux commerciaux entre l'Italie et la filiale américaine du Groupe continuent de faire l'objet d'un contentieux de droit local italien. Après une décision défavorable en première instance, le Groupe entend utiliser l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée de cette procédure ne peut pas être estimée à ce stade.

Au 31 décembre 2017, une provision correspondant à sa meilleure estimation des conséquences des procédures restant en cours figure dans les comptes du groupe.

Réclamations France : contribution sur les revenus distribués (contribution 3%)

Suite à la censure par le conseil constitutionnel de la contribution de 3% sur les revenus distribués, bioMérieux SA a déposé des réclamations en vue d'obtenir le remboursement de cette contribution au titre des exercices 2013 à 2017. L'issue de ce contentieux ne faisant pas de doute, bioMérieux SA a constaté un produit à recevoir à hauteur 5,9 millions d'euros hors intérêts moratoires. La durée de cette procédure ne peut pas être estimée à ce stade.

14.4.3 Autres provisions pour risques et charges

Manovra Sanità

Cette loi, votée en août 2015 en Italie, prévoit que les fournisseurs de santé prennent en charge à hauteur de 40 % le différentiel entre le budget de dépenses de santé de chaque province et les dépenses réelles encourues. A ce jour aucun décret d'application n'a été voté. Toutefois, conformément à la pratique de place, la provision pour risque déjà enregistrée en 2016 a été mise à jour au 31 décembre 2017.

Autres provisions pour risques

Elles portent sur les coûts liés à l'arrêt de l'exploitation de certaines gammes.

14.5 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Tests de diagnostic de la maladie de Lyme

bioMérieux, comme d'autres laboratoires, a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris par plus de 60 patients en vue d'obtenir réparation d'un préjudice d'anxiété qui serait « généré par l'absence de fiabilité des tests sérodiagnostics » de la maladie de Lyme.

A ce stade de la procédure, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable le risque encouru par le Groupe.

NOTE 15. ENDETTEMENT NET - TRESORERIE

15.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-03 du 7 novembre 2013.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Méthode additive développée		
• Résultat net	237,5	179,2
• Produits et charges non courants et frais et amortissements du prix d'acquisition de BioFire	19,9	15,3
• Coût de l'endettement financier net	16,2	17,6
• Autres produits et charges financiers	6,2	5,6
• Charge d'impôt	54,5	79,8
• Participations dans les entreprises associées	0,4	0,2
• Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes	140,5	143,1
EBITDA	475,2	440,9
Méthode additive simplifiée		
• Résultat Opérationnel Courant Contributif	334,7	297,8
• Amortissements d'exploitation	140,5	143,1
EBITDA	475,2	440,9

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître une incidence des variations de périmètre de 2,2 millions d'euros, principalement constituée du rachat des titres minoritaires de la société Sysmex pour 11,5 millions d'euros et de l'encaissement de la cession de la société Shanghai bioMérieux bio-engineering (JV Kehua) en 2016 (9,3 millions d'euros).

15.2 EVOLUTION DE LA DETTE

Au 31 décembre 2017, après la distribution de 39,4 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, l'endettement net du Groupe s'élève à 155,9 millions d'euros principalement constitué par l'emprunt obligataire émis en octobre 2013.

bioMérieux avait alors procédé à une émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant de 300 millions d'euros sur une durée de 7 ans, remboursable in fine pour le même montant. Le coupon annuel des obligations s'élève à 2,875 %.

Cet emprunt figure au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour un montant de 298,6 millions d'euros, correspondant au prix d'émission net des frais et des primes d'émission. La charge d'intérêt a été calculée en appliquant le taux d'intérêt effectif intégrant la prime et les frais d'émission.

bioMérieux SA bénéficie également au 31 décembre 2017 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros, ayant fait l'objet d'un avenant en janvier 2018 portant sa maturité à janvier 2023 (5 ans avec possibilité de prolongation deux fois dont une restant à exercer).

Par ailleurs, afin de satisfaire aux besoins généraux de financement de bioMérieux SA et de ses filiales, la Société dispose d'un programme d'émission de titres négociables à court terme. Ce programme présente les principales caractéristiques suivantes :

Plafond maximum du programme	500 000 000,00 Euros
Durée	Inférieure à 1 an
Montant unitaire minimal des émissions	150 000 euros ou la contrevaieur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
Devise d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
Agent domiciliateur	CACEIS Corporate Trust
Arrangeur	Credit Agricole Corporate and Investment Bank
Agents placeurs	Aurel BGC BNP Paribas BRED Banque Populaire Credit Agricole Corporate and Investment Bank Crédit Mutuel - CIC Natixis Société Générale ING Belgium Succursale France

Le dossier de présentation financière relatif au programme d'émission de titres négociables à court terme peut être consulté sur le site de la Banque de France (www.banque-france.fr).

15.3 ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

L'échéancier fait apparaître la dette nette ou trésorerie nette. Cet agrégat non normé correspond à la somme des disponibilités et équivalents de trésorerie de maturité inférieure à trois mois, diminuée de la dette financière confirmée et des concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées.

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2016	Variation au tableau des flux de trésorerie	Opération de location financement	Ecart de conversion	31/12/2017
Disponibilités et équivalents de trésorerie	178,6	139,3	0,0	-5,7	312,1 (a)
Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées	-31,9	-30,9		11,1	-51,7
TRESORERIE NETTE (A)	146,7	108,4	0,0	5,4	260,4
DETTES FINANCIERES CONFIRMÉES (B)	421,3	-45,1	44,5	-4,4	416,3
dont part à plus de cinq ans	27,9				23,2
entre 1 an et cinq ans	337,4				367,9
à moins d'un an	56,0				25,2
ENDETTEMENT NET (TRESORERIE NETTE) (B) - (A)	274,6	-153,5	44,5	-9,8	155,9

(a) cf. note 11.2

Au 31 décembre 2017, la part des dettes financières à plus de cinq ans est constituée principalement de la part à plus de cinq ans de l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 22,6 millions d'euros en France.

Les dettes financières entre un an et cinq ans incluent l'emprunt obligataire contracté en vue de l'acquisition de la société américaine BioFire pour 298,6 millions d'euros, les plans d'actions attribués aux collaborateurs livrables en trésorerie pour 32,8 millions d'euros et l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 15,3 millions d'euros, principalement en France.

La part à moins d'un an des dettes financières comprend principalement des titres négociables à court terme pour 15 millions d'euros, la part à moins d'un an de l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 4 millions d'euros, principalement en France, ainsi que les intérêts courus sur l'emprunt obligataire pour 2,5 millions d'euros.

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2018, n'a été signé avant le 31 décembre 2017.

15.4 EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

En cas de changement de contrôle effectif de la Société telle que définie dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué est assujéti à l'unique ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions », ne devant pas excéder 3,5. Ce ratio est respecté fin 2017.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2017 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, des plans d'actions livrables en trésorerie et de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en France et en Italie. Aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

15.5 TAUX D'INTERET

La dette du Groupe, avant mise en place des couvertures, est à taux fixe pour 71,7 % (298,6 millions d'euros) et le reste à taux variable (117,7 millions d'euros).

La dette à taux fixe est composée de l'émission obligataire (échéance 2020) à un taux de 2,875 % pour 298,6 millions d'euros. La moitié de l'emprunt obligataire a été variabilisée dès l'origine par un swap de taux d'intérêt plafonné à 1,20 % et avec un plancher à 0,30 %. En avril 2017, un nouveau contrat de swap a été souscrit ayant pour effet d'annuler à compter du 18 avril 2018 cette variabilisation, dans une perspective de remontée probable des taux d'intérêt.

La partie à taux variable de la dette est essentiellement basée sur le taux de la devise plus une marge.

15.6 EMPRUNTS CORRESPONDANT A DES BIENS LOUES IMMOBILISES

15.6.1 Emprunts (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
A moins d'un an	4,0	4,3
Entre un et cinq ans	15,3	15,0
A plus de cinq ans	22,4	25,2
TOTAL	41,7	44,5

15.6.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS	43,4	46,3
à moins d'un an	4,3	4,6
entre un et cinq ans	16,2	15,9
à plus de cinq ans	22,9	25,8
Déduction des frais financiers	-1,6	-1,8
VALEUR ACTUALISEE DES LOYERS FUTURS	41,7	44,5

15.7 DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET (TRESORERIE NETTE) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Euro	-92,9	-98,8
Dollars US	315,3	397,8
Réals brésiliens	-1,3	12,0
Pesos mexicains	-1,2	3,6
Yens japonais	3,5	1,7
Couronnes tchèques	1,1	1,6
Dollars canadiens	-1,6	1,1
Roubles russes	-0,6	-0,4
Zloty polonais	-3,3	-1,4
Livres anglaises	-3,3	-2,2
Francs suisses	-2,2	-2,3
Dollars australiens	-3,5	-5,0
Couronnes suédoises	-1,6	-5,6
Yuan chinois	-34,9	-22,7
Dollars de Hong Kong	-8,8	-3,4
Rand Sud Africain	-2,4	2,0
Autres devises	-6,6	-3,1
TOTAL	155,9	274,6

15.8 GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

Les contrats de couverture sont présentés en note 26.

NOTE 16. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs et comptes rattachés	161,3	175,6
Avances et acomptes	6,5	5,0
Dettes fiscales et sociales	219,3	230,1
Produits constatés d'avance (a)	53,3	66,1
Autres dettes	21,7	22,9
Autres dettes d'exploitation	300,7	324,2
Dettes d'impôt exigible	24,2	37,2
Dettes sur immobilisations	23,7	25,7
Autres	30,9	72,5
Dettes hors exploitation	54,6	98,2

(a) Les produits constatés d'avance comportaient en 2016 l'élimination de la marge intragroupe sur la base installée pour 10,4 millions d'euros, dorénavant comptabilisée en 2017, en immobilisations corporelles pour 11,0 millions d'euros.

Les dates d'échéance des dettes d'exploitation et hors exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance.

Les autres dettes hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés passifs (27,1 millions d'euros en 2017, contre 69 millions d'euros en 2016, cf. note 26.2).

NOTE 17. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

17.1 TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

Les transactions rémunérées en actions concernent les plans d'attribution d'actions gratuites de bioMérieux SA décidés par les Assemblées générales mixtes du 30 mai 2012, du 29 mai 2013, du 28 mai 2014, du 28 mai 2015, du 26 mai 2016 et du 30 mai 2017.

Comme indiqué dans les faits marquants de l'exercice (cf. note 1.2.5), le nominal de l'action bioMérieux a divisé par trois. Chaque action a été remplacée par trois nouvelles actions de même jouissance. Les informations relatives au nombre d'actions sont présentées selon cette nouvelle parité quelle que soit la période.

La synthèse de la description des plans est présentée ci-après.



Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. A chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat. A la fin de la période d'acquisition des droits, le montant de la charge cumulée est ajustée sur le montant effectivement acquis, et maintenue dans un compte de réserves spécifiques. Ce compte de réserve spécifique est soldé en cas d'exercice ou de caducité des droits.

Lorsque le plan de paiement en actions se dénoue en trésorerie, la juste valeur du plan est mise à jour à chaque clôture pendant la période d'acquisition des droits. La contrepartie de la charge constatée sur la période d'acquisition des droits est enregistrée en dettes.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

17.2 PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Nombre d'actions	Date d'ouverture des plans					
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Attributions initiales	78 000	125 100	15 000	53 100	402 300	40 116
Actions annulées	29 400	38 100	0	4 500	24 300	0
Actions remises sur l'exercice 2017	30 000	69 000	0	0	0	0
Attribution définitive d'actions	18 600	18 000	0	0	0	0
Actions restant à remettre au 31/12/2017	0	0	15 000	48 600	378 000	40 116

Le nombre d'actions pour les plans antérieurs à 2017 ont été multipliés par trois suite à la division du nominal décidé par l'Assemblée générale mixte de juin 2017.

Au cours des exercices 2012 à 2017, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période allant de trois à quatre ans. En outre, pour certains plans, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ou à l'atteinte d'objectifs spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de 2 ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2017, une charge nette de 7,5 millions d'euros a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions (contre une charge nette de 3,5 millions d'euros en 2016).

Compte tenu des 229 157 actions détenues au 31 décembre 2017 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devrait racheter au maximum 252 559 actions supplémentaires pour un montant de 18,9 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2017. La prise en compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2017 n'a pas d'effet sur cette évaluation.

17.3 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS LIVRABLES EN TRESORERIE

Le Groupe a mis en place en 2015, 2016 et 2017 des plans de primes indexés sur le cours de l'action bioMérieux. Ces primes sont assimilables à des plans d'attribution d'actions gratuites livrables en trésorerie. La charge reconnue dans les comptes du Groupe au titre de ces plans a représenté 28,9 millions d'euros sur l'exercice 2017 contre 5,2 millions d'euros en 2016.

17.4 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

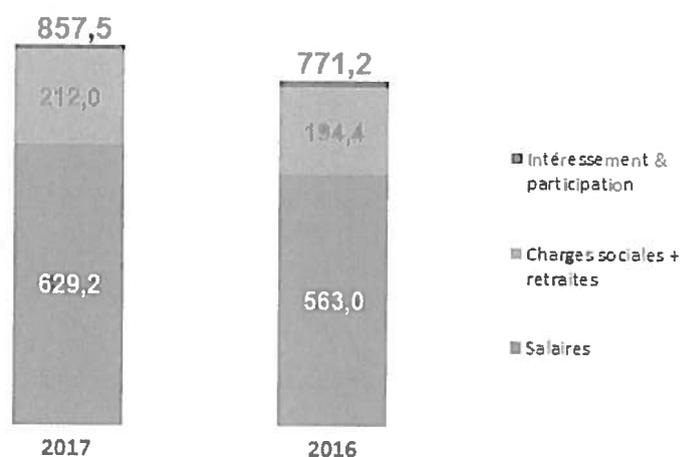
Il n'existe aucun plan de souscription d'action au sein du Groupe.

NOTE 18. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE

En millions d'euros	2017	2016
Redevances nettes reçues	4,5	13,7
Crédits d'impôt recherche	21,9	21,3
Subventions de recherche	2,0	2,3
Indemnités reçues	1,3	
Autres	1,6	1,2
TOTAL	31,3	38,5

En application d'IAS 20, bioMérieux présente le crédit d'impôt recherche comme une subvention inscrite au sein des « autres produits de l'activité ».

NOTE 19. FRAIS DE PERSONNEL

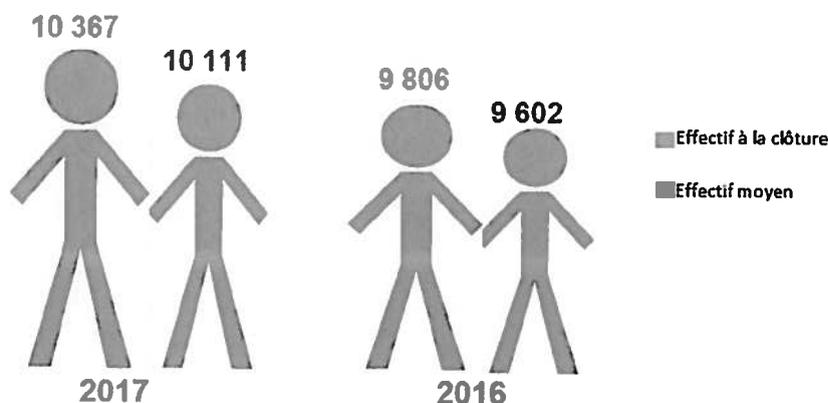


Les salaires prennent en compte la quote-part de la juste valeur des rémunérations fondées sur les actions(cf. note 17).

Les charges sociales prennent en compte les cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (11,4 millions d'euros).

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été constaté en moins des charges sociales (cf. note 3.2).

L'intéressement et la participation concernent uniquement bioMérieux SA. Aucune participation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2017 chez bioMérieux SA.



La croissance des effectifs provient notamment des recrutements effectués pour soutenir le développement de la plate-forme FilmArray®, et dans une moindre mesure, les efforts de transformation du Groupe.

NOTE 20. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Amortissements des immobilisations	158,8	161,8
Provisions	5,5	11,7
Dépréciation des actifs courants	-0,8	-2,9
Dépréciation des immobilisations financières	-0,7	-5,0
TOTAL	162,8	165,6

Les dotations aux amortissements se composent de 140,5 millions d'euros de dotations incluses dans le résultat opérationnel courant contributif, et de 18,2 millions d'euros constatés au titre de l'amortissement de la juste valeur des actifs reconnus dans le cadre de l'acquisition de BioFire.

NOTE 21. CHARGE FINANCIERE NETTE

21.1 PRINCIPES COMPTABLES



Les charges et produits financiers sont présentés sur deux lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilité et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

21.2 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Frais financiers	-16,1	-17,1
Instruments dérivés de couverture de taux d'intérêts	-0,1	0,9
Ecarts de change	0,0	-1,3
TOTAL	-16,2	-17,6

Le coût de l'endettement financier comprend principalement les intérêts au titre de l'emprunt obligataire.

21.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Produits sur créances de location financement	1,2	1,6
Dépréciation et cession de titres non consolidés	-0,2	-0,9
Instruments dérivés de couverture de taux de change	-8,1	-5,2
Autres	0,8	-1,2
TOTAL	-6,2	-5,6

21.4 ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Ventes	-0,8	0,8
Achats	3,1	4,9
Financier	0,0	-1,3
TOTAL	2,3	4,4

NOTE 22. FRAIS ET AMORTISSEMENTS DU PRIX D'ACQUISITION DE BIOFIRE

Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel, compte tenu de la taille de la transaction, les frais relatifs à l'acquisition des deux sociétés BioFire Diagnostics et BioFire Defense, intégrées pour la première fois aux comptes consolidés du 30 juin 2014, ont été présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Cette ligne comprend les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat (technologies) pour 18,2 millions d'euros à fin décembre 2017.

A fin 2016, cette ligne comprenait les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat (technologies) pour 18,7 millions d'euros ainsi que la charge liée aux bonus de rétention destinés à certains salariés de BioFire pour 6,5 millions d'euros.

NOTE 23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

23.1 PRINCIPES COMPTABLES



Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 5).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

23.2 EVOLUTION

Les autres produits et charges opérationnels non courant s'élèvent à 1,6 million d'euros, à comparer à 9,9 millions d'euros en 2016, où le Groupe avait enregistré le recyclage en résultat de certains écarts de conversion.

NOTE 24. IMPOT SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

24.1 PRINCIPES COMPTABLES



La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, (cf. note 3.2), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

La taxe sur les dividendes est constatée en charge d'impôt lorsqu'elle est exigible.

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.
- de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs des sociétés acquises.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires ne sont constatés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Cette règle est en pratique appréciée, notamment dans le cas de déficits fiscaux reportables, par rapport aux prévisions disponibles arrêtées par la Direction retenues sur les deux années suivantes au plus. Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations,...).

24.2 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

En millions d'euros	2017		2016	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français	100,7	34,4%	89,3	34,4%
• Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-12,7	-4,3%	-8,7	-3,3%
• Incidence de la réforme fiscale aux Etats-Unis	-30,2	-10,3%		
• Incidence des différences permanentes	6,0	2,1%	7,7	3,0%
• Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés	0,6	0,2%	2,9	1,1%
• Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	0,8	0,3%	0,7	0,3%
• Incidence des crédits d'impôts (CIR et CICE) présentés en résultat opérationnel	-9,1	-3,1%	-8,6	-3,3%
• Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,6	-0,6%	-2,3	-0,9%
• Utilisation d'actifs d'impôt antérieurs	0,0	0,0%	-1,2	-0,5%
CHARGE EFFECTIVE D'IMPOT	54,5	18,5%	79,8	30,8%

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le

taux légal d'imposition de 1,1 %. Suite à l'invalidation par le Conseil Constitutionnel de la taxe additionnelle de 3% sur les dividendes versés, bioMérieux SA est éligible en 2017 à la taxe exceptionnelle qui vient majorer le taux d'imposition légal de 5% complémentaire.

Au 31 décembre 2017, le taux effectif d'impôt (TEI) du Groupe a atteint 18,6 %, à comparer à 30,8 % au terme de l'exercice 2016. Le TEI a bénéficié en 2017 de l'enregistrement d'un produit de 30,2 millions d'euros, non-récurrent et sans impact sur la trésorerie, lié essentiellement à la réévaluation des actifs et passifs d'impôts différés dans le cadre de la réforme fiscale américaine. En outre le TEI du Groupe a été favorisé dans une moindre mesure par un produit lié en France à l'invalidation d'une taxe sur les dividendes, en partie compensé par la taxe exceptionnelle visée ci-dessus (ligne « Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés »). Enfin, le Groupe a enregistré un complément d'impôt au titre d'un contentieux. Hormis ces effets non-récurrents, le taux effectif récurrent d'impôt du Groupe se serait élevé à environ 28 %, stable par rapport à l'exercice précédent.

Le taux d'impôt différé français a été ajusté à 25,83% pour les reversements à compte du 1er janvier 2022, pour tenir compte des dispositions de la loi de finance 2018.

24.3 EVOLUTION DES IMPOTS DIFFERES

<i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 DECEMBRE 2015	80,1	162,8
Ecarts de conversion	2,4	3,9
Variations de périmètre	0,2	11,6
Variations par le résultat	6,1	-11,1
Autres éléments du résultat global	3,5	
Autres mouvements	0,4	0,0
31 DECEMBRE 2016	92,8	167,3
Ecarts de conversion	-7,4	-12,4
Variations de périmètre	0,0	0,0
Variations par le résultat	-22,6	-50,9
Autres éléments du résultat global	-10,9	
Autres mouvements	-0,2	-0,2
31 DECEMBRE 2017	51,6	103,8

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent :

- de l'activation de pertes reportables et d'avantages fiscaux constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de BioFire. Au 31 décembre 2017, ces pertes reportables activées s'élèvent à 0,9 million d'euros, à comparer à 1,6 million d'euros au 31 décembre 2016 ;
- de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks ;
- les impôts différés relatifs aux écritures des autres éléments du résultat global correspondent aux écritures de juste valeur des instruments financiers (-0,5 million d'euros en 2017), aux impôts différés rattachés aux écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite (-10,4 millions d'euros en 2017 dont 9,5 millions d'euros sur les engagements de retraite aux Etats-Unis).

Au 31 décembre 2017, les différences temporelles déductibles et issues de déficits fiscaux qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs s'élèvent à 9,0 millions d'euros (dont 7,8 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 2,9 millions d'euros (dont 2,4 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Au 31 décembre 2016, les différences temporelles déductibles et issues de déficits fiscaux qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs s'élevaient à 6,7 millions d'euros (dont 4,6 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 2,1 millions d'euros (dont 1,4 million d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Les passifs d'impôts différés proviennent principalement de BioFire (58,6 millions d'euros), de bioMérieux SA (26,2 millions d'euros), et d'Hyglos (7,2 millions d'euros), correspondant essentiellement à la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés. La variation des passifs d'impôts différés aux Etats-Unis a eu un impact positif de 49,3 millions d'euros sur l'exercice.

L'application à compter du 1^{er} janvier 2018 des dispositions de la nouvelle réforme fiscale aux Etats-Unis se traduit par une baisse nette de 20 millions d'euros des impôts différés dont 30 millions d'euros en résultat et -10 millions d'euros en autres éléments du résultat global de l'exercice 2017.

NOTE 25. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En milliers d'euros	31/12/2017				31/12/2016									
	Ernst & Young	Grant Thornton	Autres	Total	Ernst & Young	PWC	Autres	Total						
Certification des comptes	1143	81%	493	100%	10	100%	1647	1332	95%	142	18%	46	100%	1519
• bioMérieux SA	169	14%	153	31%	0%	322	162	12%	132	16%	0%	293		
• filiales intégrées globalement	974	78%	341	69%	10	100%	1325	1170	84%	10	1%	46	100%	1225
Services autres que la certification des comptes	108	9%	2	0%	108	68	5%	6	0%	0%	68			
AUDIT	1252	100%	495	100%	10	100%	1758	1399	100%	148	18%	46	100%	1593
Juridique, fiscal, social	0	0%	0	0%	0	0	0	0%	655	82%	655			
Autres	0	0%	0	0%	0	0	0	0%	0	0%	0			
AUTRES PRESTATIONS	0	0%	0	0%	0	0%	0	0	0%	655	82%	0	0%	655
TOTAL	1252	100%	495	100%	10	100%	1758	1399	100%	803	100%	46	100%	2248

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

26.1 COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS



Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : actifs financiers non courants, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à cinq catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après.

26.1.1 « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

26.1.2 « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « actifs financiers non courants »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 26.1.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie » (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction), qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

26.1.3 « Prêts, créances et dettes »

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur y compris les frais de transaction, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût amorti (établi en tenant compte du taux d'intérêt effectif, (cf. note 15.2), minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur pour les actifs et passifs au coût amorti autres que l'emprunt obligataire.

26.1.4 « Actifs disponibles à la vente »

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant qu'« actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en actifs financiers non courants.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition, sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

26.1.5 « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2017 et 2016 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, très proche de l'amendement d'IFRS 7 appliqué précédemment, les instruments financiers sont présentés en trois niveaux (cf. note 26.2), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix cotés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

26.2 EVOLUTION

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extracomptables » (cf. note 26.1), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

En millions d'euros	31 décembre 2017						
	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Actifs financiers							
Autres titres non consolidés		50,9			50,9	50,9	1-3
Autres immobilisations financières			7,0		7,0	7,0	-
Autres actifs non courants			14,1		14,1	14,1	-
Instruments dérivés - actifs				15,3	15,3	15,3	2
Clients et comptes rattachés			460,1		460,1	460,1	-
Autres créances			6,7		6,7	6,7	-
Disponibilités et placements de trésorerie	312,1				312,1	312,1	1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	312,1	50,9	487,9	15,3	868,2	868,2	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire (a)			298,6		298,6	318,8	1
Autres financements			92,5		92,5	92,5	2
Instruments dérivés - passifs				27,1	27,1	27,1	2
Dettes financières courantes			76,9		76,9	76,9	2
Fournisseurs et comptes rattachés			161,3		161,3	161,3	-
Autres passifs courants			51,9		51,9	51,9	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS			681,2	27,1	789,3	728,5	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 26.1).

Les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur concernent en pratique essentiellement certains titres, les placements de trésorerie et les instruments dérivés. Dans les autres cas, la juste valeur est indiquée pour information dans le tableau ci-dessus.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

bioMérieux traite les instruments financiers dérivés dans le cadre de contrats cadres qui prévoient la compensation en cas de défaut d'une contrepartie. L'effet de la prise en compte de ces accords de compensation sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2017 conduit à une exposition nette négative de 11,8 millions d'euros (contre une exposition nette de 51 millions d'euros en 2016).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2017. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 9) et les actifs financiers non courants (cf. note 7).

En millions d'euros	31 décembre 2016						
	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Actifs disponibles à la vente	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Actifs financiers		30,7			30,7	30,7	1 - 3
Autres titres non consolidés							-
Autres immobilisations financières			6,2		6,2	6,2	-
Autres actifs non courants			18,0		18,0	18,0	-
Instruments dérivés - actifs				18,0	18,0	18,0	2
Clients et comptes rattachés			465,6		465,6	465,6	-
Autres créances			5,1		5,1	5,1	-
Disponibilités et placements de trésorerie	178,6				178,6	178,6	1
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	178,6	30,7	490,9	18,0	722,4	722,4	
Passifs financiers							
Emprunt obligataire (a)			298,2		298,2	320,1	1
Autres financements			67,2		67,2	67,2	2
Instruments dérivés - passifs				69,0	69,0	69,0	2
Dettes financières courantes			87,9		87,9	87,9	2
Fournisseurs et comptes rattachés			175,6		175,6	175,6	-
Autres passifs courants			53,6		53,6	53,6	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS			682,5	69,0	751,6	779,4	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Au 31 décembre 2017, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 (cf. note 26.1) s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Titres disponibles à la vente
31 DECEMBRE 2015	33,9
Gains et pertes enregistrés en résultat	-1,4
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	8,8
Acquisitions	0,3
Cessions	-10,8
Variations de périmètre, change et divers	
31 DECEMBRE 2016	30,7
Changement de niveau 3 à 1	-9,5
Gains et pertes enregistrés en résultat	0,7
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	9,8
Acquisitions	13,8
Cessions	-0,9
Variations de périmètre, change et divers	-0,3
31 DECEMBRE 2017	44,3

Sur l'exercice 2017, la variation de juste valeur des titres disponibles à la vente a été constatée en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable. Par exception la variation positive de juste valeur des titres de participation minoritaires cotés sur un marché réglementé, a été constatée en autres éléments du résultat global, pour un montant de 9,8 millions d'euros.

La ligne changement de niveau correspond au reclassement en niveau 1 de la juste valeur de titres qui étaient auparavant évalués sur la base du cours de bourse avec une décote d'illiquidité. Ces titres sont désormais évalués par référence directe au cours de bourse.

NOTE 27. GESTION DES RISQUES

27.1 RISQUE DE CHANGE

27.1.1 Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone Euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 41 % du chiffre d'affaires en 2017) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, compte tenu notamment de l'implantation significative du Groupe aux Etats-Unis, certaines dépenses d'exploitation sont réglées en dollars, venant atténuer les effets des variations du dollar sur le résultat d'exploitation, ces effets demeurant toutefois significatifs.

Les autres devises représentent 31 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cependant, les coûts encourus dans ces autres devises étant limités, le Groupe est largement exposé aux variations de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 7 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition ne devient donc significative que si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement principalement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire), ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couvertures lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant. Toutefois, lorsque ces couvertures sont amenées à être prorogées en cours de prêt, leur débouclage et remise en place simultanée déclenchent la comptabilisation de gains ou pertes de change qui s'annulent en cumulé sur la durée du prêt, mais peuvent entraîner des gains ou pertes de change significatifs sur un exercice donné.

Outre l'impact sur les résultats du Groupe, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, le Groupe ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme, et en couvertures optionnelles (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2016). Le détail des couvertures est présenté en note 27.1.3.

27.1.2 Exposition au risque de change

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017		31/12/2016	
Zone Euro	645	28%	624	30%
Autres devises				
Dollars (a)	930	41%	821	39%
Renminbi	151	7%	134	6%
Livre anglaise	52	2%	55	3%
Yen japonais	46	2%	49	2%
Real brésilien	50	2%	43	2%
Dollar canadien	38	2%	37	2%
Won coréen	39	2%	35	2%
Dollar australien	34	1%	31	1%
Autres devises	305	13%	276	13%
Sous-total		72%		70%
TOTAL	2 288	100%	2 103	100%
Sensibilité	-16		-15	

(a) Dollars des Etats-Unis et de Hong Kong

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Eléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 10 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

	2017	2016
Résultat net	-15,5	-10,8
Capitaux propres (a)	-70,3	-63,4

(a) Conversion au taux de clôture

Exposition des créances et des dettes

La position du Groupe au 31 décembre 2017 sur le dollar américain et sur les 5 principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

	USD	CNY	INR	BRL	KRW	CZK
<i>(en millions de devises)</i>						
Actifs en devises	46,6	168	612	26,2	10237	195
Passifs en devises	-15,5	-7	0	-0,3	0	0
Position de change avant couverture	31,1	161	612	25,9	10237	195
Couverture	26,9	21	160	5,0	6840	0
Position de change après couverture	4,3	141	452	20,9	3397	195
<i>(en millions d'euros)</i>						
Position de change après couverture	3,6	18,0	5,9	5,3	2,7	7,6
SENSIBILITE	-0,3	-1,6	-0,5	-0,5	-0,2	-0,7

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 10 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2017, après prise en compte des couvertures.

Exposition des dettes financières

La dette du Groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros et portée par bioMérieux SA mais, destinée à financer une acquisition aux Etats-Unis, elle a été convertie en dollars grâce à la souscription d'un Cross Currency Swap (cf. note 27.4.1).

La politique du Groupe est de favoriser les financements inter compagnies en devise de la filiale ; ces prêts sont généralement couverts par des contrats de swaps de change. Lorsqu'il est difficile d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devises locales.

27.1.3 Instruments de couverture

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2017, mises en place dans le cadre de la politique de couverture du risque de change, sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2017 <i>en millions d'euros</i>	Échéances 2017		Valeur de marché 2017 (a)
	< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	59,6	0,0	-0,7
- options		0,0	0,0
TOTAL	59,6	0,0	-0,7
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	266,4	2,5	-0,3
- options	37,8	0,0	1,1
TOTAL	304,2	2,5	0,7

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2017

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2016 étaient les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2016 <i>en millions d'euros</i>	Échéances 2016		Valeur de marché 2016 (a)
	< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	64,9	0,0	0,2
- options		0,0	0,0
TOTAL	64,9	0,0	0,2
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	260,6	12,8	0,7
- options	55,5	0,0	-0,4
TOTAL	316,1	12,8	0,3

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2016

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2017 (0,6 million d'euros) comprend la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (-0,8 millions d'euros) et celle constatée en résultat (1,8 million d'euros).

Au 31 décembre 2016, elle s'élevait à 0,3 millions d'euros et comprenait la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global pour -3,6 millions d'euros et celle constatée en résultat pour -1,3 millions d'euros.

Il n'y a pas de couverture sur les investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2017.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2017 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le transfert en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputée en autres éléments du résultat global s'élève à 0,4 millions d'euros en 2017 et à 3,1 millions d'euros en 2016.

27.2 RISQUE DE CREDIT

En l'absence d'une crise économique ou financière majeure, le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. Au 31 décembre 2017, tout comme au 31 décembre 2016, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non recouvrement des actifs.

27.3 RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.3.

Les flux de trésorerie prévisionnels de l'émission obligataire et des couvertures associées relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2017 de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunt obligataire (a)	-8,6	-317,3	0,0
Cross Currency Swap	-9,7	-16,1	0,0
Stratégies optionnelles (b)	-0,9	0,0	0,0
Swap de Taux (b)	2,8	4,5	0,0

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts

(b) Suivant la courbe de taux d'intérêts IRS au 31 décembre 2017

27.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

27.4.1 Exposition au risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

L'émission obligataire après prise en compte des instruments dérivés de taux se ventile en 150 millions d'euros de dette à taux fixe et 150 millions de dette à taux variable plafonné à 1,20% et avec un plancher de 0,30%. En avril 2017, un nouveau contrat de swap a été souscrit ayant pour effet d'annuler à compter du 18 juillet 2018 cette variabilisation, dans une perspective de remontée probable des taux d'intérêt. La juste valeur comptabilisée au 31 décembre 2017 de cet instrument n'est pas significative.

Par ailleurs, afin de couvrir les risques de change et de taux d'intérêt des remboursements du prêt effectué en dollars par bioMérieux SA à bioMérieux Inc. pour le financement de l'acquisition de la société BioFire, un Cross Currency Swap a été souscrit en janvier 2014 portant sur 470 millions de dollars. L'instrument convertit ainsi la dette en dollars en une dette en euro dont une des jambes représentant 57% du notional est receveur de taux variable.

Un crédit-bail immobilier indexé à taux variable d'un montant de 44,4 millions d'euros a été mis en place en 2016 pour le financement du Campus de l'Etoile. Aucune couverture n'est adossée à ce financement.

27.4.2 Instruments de couverture et sensibilité

Au 31 décembre 2017, le portefeuille de couverture contre le risque de taux se décompose en contrats de swaps de taux d'intérêt à hauteur de 150 millions d'euros, en stratégies optionnelles à hauteur de 150 millions d'euros et en un cross currency swap de 470 millions de dollars (cf. note 27.4.1).

La valeur de marché de ces instruments représente un passif net de 12,8 millions d'euros. Elle se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Valeur de marché 2017
Cross Currency Swap	-19,2
Stratégies optionnelles	-0,9
Swap de Taux	7,3

Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette (sans l'effet relatif au Cross Currency Swap) induite par des variations de taux d'intérêt court terme

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :

<i>en M€</i>	Résultat
Hausse 50 bp	-0,095
Baisse de 50 bp	0,000

Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt

La variation de juste valeur des instruments dérivés de taux, induite par une variation de la courbe de taux d'intérêt prise en compte à la date de clôture, aurait un impact sur les capitaux propres du Groupe et le résultat du Groupe :

- Les impacts comptabilisés en capitaux propres sont liés à la part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs.
- Les impacts comptabilisés en résultat sont liés à la part inefficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs, ainsi qu'à l'impact de la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts, à la date de clôture et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2017, aurait eu pour conséquence une

hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants (à taux de change et de volatilité constants) :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	-0,05
Baisse de 50 pb	0,0	0,04

Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur du Cross Currency SWAP

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts (Euro et Dollar) aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	0,6
Baisse de 50 pb	0,0	-0,7

Une variation de 5 % du taux de clôture Euro / Dollar (pour rappel 1,1993 à la date de clôture) et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2017, aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 5%	0,0	8,4
Baisse de 5%	0,0	-9,3

Ces effets sur le résultat auraient été parfaitement compensés par l'impact qu'aurait eu l'évolution du sous-jacent s'il avait subi les mêmes variations.

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme de 50 points de base et d'une variation de 5% du taux de clôture Euro / Dollar appliquées à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :

<i>en M€</i>	Résultat
Hausse 50 bp et 5%	3,2
Baisse de 50 bp et 5%	-3,5

27.5 RISQUE DE CONTREPARTIE

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et le Groupe veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

Dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit dans l'appréciation de la juste valeur des instruments financiers. Compte-tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change, de la juste valeur des instruments dérivés de taux au 31 décembre 2017, et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

NOTE 28. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2017, sont les suivants :

28.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

- Suite à des opérations d'acquisition-cession, le Groupe est soumis à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante, ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

28.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 15.3.
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 26.

28.2.1 Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 100,4 millions d'euros au 31 décembre 2017.

28.2.2 Engagements reçus

- bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 500 millions d'euros mis en place en 2012 et amendé en janvier 2017, remboursable in fine en 2022 (cf. note 15.2) avec possibilité de prolongation de deux fois une année supplémentaire.

28.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

28.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux Inc. et bioMérieux SA ont conclu avec des tiers différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (6,7 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 72,2 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont 63,1 millions d'euros à échéance supérieure à un an. La charge de loyers immobiliers annuelle a représenté 14,3 millions d'euros en 2017 et 14,5 millions d'euros en 2016.
- Dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 229 157 actions en couverture, aurait à acquérir 243 559 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 18,2 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2017.
- bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Sur la période 2012-2015, sa contribution aux activités de recherche s'est traduite par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER pour un montant de près de 4 millions d'euros. En outre, des ressources internes de bioMérieux participent à ces projets collaboratifs. Un nouveau cycle de collaboration s'est ouvert pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 à fin juillet

2020 pour laquelle bioMérieux SA s'est engagée auprès de BIOASTER dans les mêmes proportions.

- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,1 millions d'euros.
- bioMérieux SA s'est engagée à participer à une levée de fonds dans la société ATI à hauteur de 1,2 million d'euros.

28.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 10,8 millions d'euros.

NOTE 29. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

29.1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2017 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de direction) s'élève à 16,4 millions d'euros.

Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i>	2017	2016
Salaires de base	5,4	5,0
Rémunérations variables	5,3	6,5
Avantages en nature	0,2	0,1
Actions gratuites	4,8	1,9
Jetons de présence	0,1	0,3
Indemnité de départ	0,6	0,0
TOTAL	16,4	13,8

29.2 AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES

- L'Institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2017, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA, bioMérieux Inc. et BioFire, s'élevant à 6,9 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,6 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.
- Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriSciences Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 7,5 millions d'euros en 2017.
- La société Thera Conseil, détenue à 99,2 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 2,2 million d'euros au titre de 2017.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 2 millions d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à la Fondation Mérieux 0,2 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.
- La société ABL détenue à 100% par IMEurope SAS, elle-même contrôlée à 100 % par l'Institut Mérieux, a facturé des matières premières à bioMérieux SA pour 0,8 million d'euro au cours de l'exercice 2017.
- bioMérieux SA a facturé, au cours de l'exercice 2017, des prestations pour 2 millions d'euros à la société Mérieux Université, qu'elle détient à hauteur de 40 %, les 60 % restants étant détenus par l'institut Mérieux (40 %) et Mérieux NutriSciences (20 %). A l'inverse, elle a versé 3,8 millions d'euros à Mérieux Université au titre d'honoraires de formation.
- Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. Ce Fonds Commun de Trésorerie ayant dégagé un faible boni au titre de l'exercice 2016, il a reversé 35 900 euros à bioMérieux SA en 2017.

NOTE 30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe n'a identifié aucun évènement postérieur à la clôture.

NOTE 31. CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgeat, 69002-Lyon).

NOTE 32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2017

Les variations de périmètre sur l'exercice 2017 sont présentés en note 1.2.1.

		2017 ^(a)	2016	2015
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399			
			Société Mère	
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%	100%
ABG STELLA	1105 N Market St Suite 1300 Wilmington, Delaware 19801 - Etats-Unis	100%	100%	100%
Adiagene SA	38 Rue de Paris 22000 Saint Brieuc - France			100%
Advencis SAS	1 Rue Gambrinus, Parc de la Brasserie 67190 Mutzig - France		100%	100%
AES Canada Inc	500 boul. Carlier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC - Canada	100%	100%	100%
AES Chemunex GmbH	Zeiloch 20 - 76646 Bruschal - Allemagne	100%	100%	100%
Applied Maths Inc	11940 Jollyville Road, Suite 115N Austin, Texas 78759 - Etats-Unis	100%	100%	
Applied Maths NV	Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique	100%	100%	
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - Etats-Unis	100%	100%	100%
BioFire Defense Inc	79 W 4500 S, Suite 14 Salt Lake City, UT 84107 - Etats-Unis	100%	100%	100%
BioFire Diagnostics Inc	390 Wakara Way Salt Lake City, Utah 84108 - Etats-Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Afrique du Sud	1st Floor, 44 on Grand Central, 1 Bond Street, cnr Grand Central Boulevard, Midrand 1682 - Afrique du Sud	100%	100%	100%
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn - 08 BP 2634 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%	100%
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 - Lot 11 1 ^{er} étage - 16302 Dely Ibrahim Alger - Algérie	100%	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%	100%
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons - Arias 3751 3er piso - C 1430CRG Buenos Aires - Argentine	100%	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25B, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Hogeweg 5 (2 nd floor) - 5301 LB zaltbommel - Postbus 2104 5300 CC Zaltbommel - Pays-Bas	100%	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22713 320 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays-Bas			100%
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) - Canada	100%	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%	100%
bioMérieux Chine	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street - Kowloon - Hong Kong	100%	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 806 - Bogota DC - Colombie	100%	100%	100%
bioMérieux Corée	1 st & 2 nd floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 - République Tchèque	100%	100%	100%
bioMérieux Danemark	Lautrupvej 1-3, DK- 2750, Ballerup - Danemark	100%	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%	100%
bioMérieux Finlande	Tekniikantie 14 FI-02150 Espoo - Finlande	100%	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Hatandri - Athens - Grèce	100%	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street - Kowloon - Hong Kong	100%	100%	100%

		2017 ^(a)	2016	2015
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 - 1138 Budapest - Hongrie	100%	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - Etats-Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%	100%
bioMérieux Italie	Bagno a Ripoli, Via di Campigliano, 58 - 50012 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%	100%
bioMérieux Japon Ltd (anciennement Sysmex bioMérieux)	Akasaka Tameike Tower 2F, 2-17-7, Akasaka, Minato-ku, Tokyo	100%	66%	66%
bioMérieux Malaisie	Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan - Malaisie	100%	100%	100%
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	100%	100%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 - Office 107 - P. O. Box 505 201 Dubai - Emirats Arabes Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Norvège	Nydalsveien 28 P.B. 4814 Nydalen - N-0484 Oslo - Norvège	100%	100%	100%
bioMérieux Nouvelle-Zélande	22/10 Airbourne Road - North Harbour - Auckland - Nouvelle-Zélande	100%	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Gen. J. Zajaczkza 9 - 01-518 Warszawa - Pologne	100%	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke Hampshire RG 22 6HY - Royaume-Uni	100%	100%	100%
bioMérieux Russie	1st Nagatinskiy proezd, 10, str.1, business center "Newton Plaza" - Moscow 115 533 - Russie	100%	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios - Unit # 10-04 - 138667 - Singapour	100%	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverkavagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%	100%
bioMérieux SRB doo	Belgrade Office Park, Djordja Stanojevic 12/III, Nouveau Belgrade, 11070 Belgrade - Serbie	100%	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale 2150 - 1202 Genève - Suisse	100%	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulhanti Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110 - Thaïlande	100%	100%	100%
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. NO 29, Atasehir - 34750 Istanbul - Turquie	100%	100%	100%
bioMérieux Vietnam	loor 10, Vinaconex Tower, 34 Lang Ha, Lang Ha ward, Dong Da District, Hanoi - Vietnam	100%	100%	100%
bioTheragnostics	9640 Towne Centre Dr., Ste 200 - San Diego CA 92121 - Etats-Unis			100%
BTF Pty Limited	PO Box 599 - North Ryde BC - NSW Australia 1670 - Australie	100%	100%	100%
Centre Européen d'Expertise et de Recherche sur les Agents Microbiens - CEERAM	1 allée de la Filée - 44240 La Chapelle sur Erdre - France			100%
Hyglos Invest GmbH	Am Neuland 3 - 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne	100%	100%	
Hyglos GmbH	Am Neuland 3 - 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne	100%	100%	
Mérieux Université	113 Route de Paris - 69160 Tassin-La-Demi-Lune - France	40%	40%	40%
Quercus Scientific NV	Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique	100%	100%	
RAS Lifesciences	Plot N° 13, 4-7-18/13/2 Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad - 500 076 - Inde	70%	70%	70%
Shanghai bioMérieux Bio-engineering	No 1181, Qinzhou North Road, Caohejing Hi-Tech Zone, Xuhui Area - Shanghai - 200233 - Chine			60%
SSC Europe	ul. Gen. J. Zajaczkza 9 - 01-518 Warszawa - Pologne	100%	100%	100%
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 201315 - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux Shanghai Company Ltd	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 201315 - Chine	100%	100%	100%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêt, sauf dans le cas de Hyglos Invest GmbH, dont le pourcentage d'intérêt est de 75 %.